

42^e SESSION

Rapport
CG(2022)42-15final
24 mars 2022

L'avenir des jeunes ruraux : responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux

Commission des questions d'actualité

Rapporteurs¹ : James MOLONEY, Irlande (L, GILD)
Aida JALILZADE, Azerbaïdjan (R, CRE)

Résolution 481.....	2
Recommandation 473.....	4
Exposé des motifs.....	6

Résumé

Ce rapport porte sur les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes qui grandissent dans les communautés rurales, notamment en matière d'accès à l'éducation, l'emploi et à un logement abordable. Il relève que les jeunes des zones rurales ont moins de possibilités que leurs homologues urbains de participer à la vie publique et politique, et propose un cadre aux autorités locales et régionales sur la façon de mieux soutenir les jeunes pour qu'ils puissent rester dans les zones rurales.

Dans une résolution, le Congrès appelle les pouvoirs locaux et régionaux à relever ces défis dans leurs politiques, à soutenir les organisations de jeunesse rurale et à reconnaître le rôle de la jeunesse rurale dans la sauvegarde du patrimoine culturel et des traditions rurales. Il les encourage à promouvoir la participation des jeunes, en accordant une attention particulière aux jeunes issus de groupes vulnérables et minoritaires. Il encourage les associations de pouvoirs locaux et régionaux à soutenir les municipalités rurales pour améliorer les services fournis aux jeunes ruraux et la sensibilisation des jeunes à ces services.

Dans une recommandation, le Congrès invite les gouvernements des États membres à soutenir les jeunes ruraux par le biais de politiques nationales de la jeunesse, de l'emploi et du logement et à garantir des infrastructures appropriées dans les zones rurales afin d'assurer une prestation équitable des services publics.

¹ L : Chambre des pouvoirs locaux / R : Chambre des régions
PPE/CCE : Groupe du Parti populaire européen du Congrès
SOC/V/DP : Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates progressistes
GILD : Groupe indépendant libéral et démocratique
CRE : Groupe des Conservateurs et Réformistes européens
NI : Membres n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès

RÉSOLUTION 481²

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,

1. Ayant à l'esprit la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale de 2003, qui appelait les collectivités locales et régionales à mener des politiques spécifiques en faveur des jeunes vivant en milieu rural, ainsi que la Recommandation 224 du Congrès (2007) « La continuité territoriale des services sociaux dans les régions rurales » et la Recommandation 235 du Congrès (2008) « Les services d'intérêt général en milieu rural, un élément clé des politiques de cohésion territoriale » ;
2. Prenant note de la Résolution CM/Res(2020)2 du Comité des Ministres relative à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour le secteur jeunesse à l'horizon 2030 et du travail accompli par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et par le Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), avec lesquels le Congrès coopère de manière régulière pour promouvoir la participation des jeunes ;
3. Rappelant la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, qui place la participation des jeunes, leur accès à l'enseignement et aux services de santé et leur émancipation économique au rang de ses priorités et attire plus particulièrement l'attention sur la nécessité de promouvoir l'accès des jeunes des milieux ruraux aux services ;
4. Gardant à l'esprit que l'Objectif de développement durable 11 des Nations Unies (ODD11) – Villes et communautés durables – appelle à favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales et qu'en remédiant aux difficultés que rencontrent les jeunes des milieux ruraux, les collectivités locales et régionales peuvent aussi contribuer à réaliser l'ODD3 (bonne santé et bien-être), l'ODD8 (travail décent et croissance économique), et l'ODD9 (industrie, innovation et infrastructure) ;
5. Ayant à l'esprit l'actuelle Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2019-2027), dont l'un des objectifs est de « soutenir les jeunes rurales », afin de réduire les inégalités entre les jeunes des milieux urbains et ruraux ;
6. Rappelant la Charte sociale européenne (STE n° 163) et l'obligation pour les collectivités locales et régionales de promouvoir et de protéger les droits sociaux de leurs citoyens, y compris ceux des jeunes vivant en milieu rural ;
7. Notant que les mouvements de population vers les centres urbains liés au développement économique vident les zones rurales et ont une incidence sur l'offre de services ;
8. Considérant que les jeunes des milieux ruraux se heurtent à des difficultés particulières liées à leur situation géographique, portant sur l'accès à l'éducation, le logement, la connectivité numérique et aux services publics collectifs et de protection, à l'isolement social et à la participation à la vie politique et publique ;
9. Reconnaisant la contribution positive des liens intergénérationnels à la cohésion sociale dans les communautés rurales et soulignant qu'un tel échange intergénérationnel peut également bénéficier aux jeunes urbains ;
10. Préoccupé par les lacunes observées en milieu rural dans des domaines qui relèvent de la compétence des collectivités locales, tels que l'accès aux transports, à l'emploi, aux loisirs, aux services d'aide spécialisés, leur visibilité accrue au sein de la communauté et le manque d'information des jeunes au sujet des services mis à leur disposition ;
11. Conscient que la crise financière de 2008 et la politique d'austérité qui en a découlé dans les zones rurales ainsi que la pandémie de covid-19 et les mesures de confinement qui ont touché l'Europe depuis le début de l'année 2020 ont également mis en lumière et exacerbé les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes des milieux ruraux ;

2 Discussion et adoption par le Congrès le 24 Mars 2022, 5^e séance (voir document CG(2022)42-15, exposé des motifs), co-rapporteurs James MOLONEY, Irlande (L, GILD) ; Aida JALILZADE, Azerbaïdjan (R, CRE).

12. Appelle les collectivités locales et régionales des États membres à :

a. prendre en compte dans leurs politiques les difficultés que les jeunes ruraux rencontrent au quotidien, notamment en matière d'éducation, de transports publics, de soins de santé, de logement, d'emploi, d'accès à davantage d'emplois de qualité et de connectivité numérique, en prévoyant des mesures adaptées aux réalités locales, axées sur les individus et reposant sur des données factuelles pour développer le potentiel des jeunes et offrir aux jeunes des zones rurales de meilleures « incitations à rester » ;

b. nouer un dialogue et un partenariat avec les jeunes ruraux, leurs organisations et d'autres ONG pour promouvoir la participation des jeunes et les doter de compétences visant à faciliter leur entrée sur le marché de l'emploi et s'assurer que toute politique révisée et/ou nouvellement adoptée ayant une incidence sur la vie des jeunes ruraux soit aussi pertinente et efficace que possible ;

c. assurer la vitalité et l'avenir de la démocratie locale en encourageant et en favorisant activement la participation des jeunes des milieux ruraux à la vie publique et politique et aux processus décisionnels, grâce à la mise en place de structures telles que des conseils de jeunesse et au moyen de programmes de formation et envisager d'inclure des représentants des conseils de jeunesse dans les comités exécutifs des organes gouvernementaux locaux

d. intégrer une perspective intersectionnelle dans leur processus d'élaboration des politiques en faveur des jeunes ruraux, afin que les jeunes femmes, les jeunes des minorités, les jeunes migrants et les jeunes des groupes vulnérables qui en font partie soient représentés au mieux ;

e. fournir un soutien, notamment financier, aux organisations de jeunesse et autres organisations locales dans le cadre des politiques locales en faveur de la jeunesse afin de favoriser les interactions sociales et l'établissement de contacts et ainsi de faire reculer l'isolement social des jeunes des milieux ruraux, en mettant par exemple à leur disposition des bâtiments publics et d'autres lieux de rencontre ;

f. reconnaître l'importance de la mobilisation des jeunes en faveur de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel, préserver les traditions rurales et mettre en place des mesures visant à donner une image positive des zones rurales, en s'inspirant de l'objectif n° 6 « Soutenir les jeunes rurales » de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2019-2027) ;

g. développer les moyens nécessaires pour garantir l'inclusion des jeunes d'origines diverses dans les projets nationaux et internationaux en faveur de la jeunesse, en mettant par exemple en œuvre des programmes encadrés par des travailleurs de jeunesse et en organisant des campagnes d'information à destination des jeunes ruraux, afin de leur présenter les possibilités de mobilité qui leur sont offertes ;

h. agir en faveur de la préservation des zones rurales durables, qui sont essentielles à la cohésion économique et sociale d'un territoire dans son ensemble, le bien-être urbain et le bien-être rural étant complémentaires et directement liés, en développant la capacité des jeunes à utiliser les ressources naturelles et humaines existantes de manière durable ;

i. reconnaître que les zones urbaines et rurales et les zones périurbaines qui les relient sont interdépendantes et que celles-ci ont un rôle spécifique à jouer dans le développement des relations ville-campagne qui faciliteront non seulement la transition des jeunes vers le marché du travail mais contribueront également à améliorer leur santé et leur bien-être ;

j. encourager les autorités régionales et les associations de pouvoirs locaux et régionaux des États membres à soutenir activement les communes rurales afin d'améliorer l'accès aux transports, aux services d'orientation professionnelle, aux loisirs, aux services d'aide spécialisés, de renforcer leur visibilité au sein de leurs collectivités et de mieux informer les jeunes au sujet des services mis à leur disposition.

RECOMMANDATION 473³

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,

1. Ayant à l'esprit la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale de 2003, qui appelait les collectivités locales et régionales à mener des politiques spécifiques en faveur des jeunes vivant en milieu rural, ainsi que la Recommandation 224 du Congrès (2007) « La continuité territoriale des services sociaux dans les régions rurales » et la Recommandation 235 du Congrès (2008) « Les services d'intérêt général en milieu rural, un élément clé des politiques de cohésion territoriale » ;
2. Prenant note de la Résolution CM/Res(2020)2 du Comité des Ministres relative à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour le secteur jeunesse à l'horizon 2030 et du travail accompli par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et par le Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), avec lesquels le Congrès coopère de manière régulière pour promouvoir la participation des jeunes ;
3. Rappelant la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse qui place la participation des jeunes, leur accès à l'enseignement et aux services de santé et leur émancipation économique au rang de ses priorités et attire plus particulièrement l'attention sur la nécessité de promouvoir l'accès des jeunes des milieux ruraux aux services ;
4. Rappelant la Charte sociale européenne (STE n° 163) et l'obligation qu'ont les collectivités locales et régionales de promouvoir et de protéger les droits sociaux de leurs citoyens, y compris ceux des jeunes vivant en milieu rural ;
5. Considérant que les mouvements de population vers les centres urbains liés au développement économique vident les zones rurales et ont une incidence sur l'offre de services et que les jeunes des milieux ruraux se heurtent à des difficultés particulières liées à leur situation géographique, allant de l'accès à l'éducation, au logement, à la connectivité numérique et aux services publics collectifs et de protection, à l'isolement social et à la participation à la vie politique et publique ;
6. Préoccupé par les lacunes observées en milieu rural dans des domaines qui relèvent de la compétence des collectivités locales, tels que l'accès aux transports, à l'emploi, aux loisirs, aux services d'aide spécialisés, leur visibilité accrue au sein de la communauté et le manque d'information des jeunes au sujet des services mis à leur disposition ;
7. Conscient que la crise financière de 2008 et la politique d'austérité qui en a découlé dans les zones rurales ainsi que la pandémie de covid-19 et les mesures de confinement qui ont touché l'Europe depuis le début de l'année 2020 ont-elles aussi mis en lumière et exacerbé les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes des milieux ruraux ;
8. Invite les États membres du Conseil de l'Europe à :
 - a. prendre des mesures au niveau national pour aider les responsables politiques locaux et régionaux à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des politiques efficaces en faveur des jeunes ruraux ;
 - b. apporter un soutien aux jeunes des milieux ruraux en adoptant des politiques nationales dans le domaine de la jeunesse, de l'emploi et du logement, en reconnaissant les besoins spécifiques des jeunes ruraux et en élaborant des politiques en faveur de la sauvegarde des zones rurales durables et de la complémentarité ville-campagne, laquelle est essentielle à la cohésion économique et sociale d'un territoire dans son ensemble ;
 - c. veiller à doter les zones rurales des infrastructures nécessaires pour assurer une offre équitable en matière de services publics, de connectivité des données et de logements pour les jeunes, en notant

3 Voir note de bas-de-page n°2

que ce soutien sera particulièrement important lors de la phase de relance post-covid, la pandémie ayant particulièrement compromis les possibilités présentes et futures des jeunes ;

d. reconnaître l'importance de l'engagement des jeunes en faveur de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel, préserver les traditions rurales et mettre en place des mesures visant à donner une image positive des zones rurales, en s'inspirant de l'objectif n° 6 « Soutenir les jeunesses rurales » de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2019-2027).

.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
1 Jeunes ruraux – données clés et changements démographiques.....	8
2 Renforcer le potentiel et la capacité d'action des jeunes ruraux : apprendre de la pratique.....	9
3 Difficultés auxquelles se heurtent les jeunes des zones rurales.....	11
4 Un cadre pour les collectivités locales et régionales.....	21
CONCLUSIONS.....	28

INTRODUCTION⁴

1. Plusieurs études et politiques publiques ont été consacrées aux jeunes ruraux, notamment au cours des dernières décennies, eu égard aux mouvements de population vers les centres urbains liés au développement économique et aux inquiétudes concernant l'offre de services sociaux dans les zones rurales.

2. Le monde dans lequel les jeunes évoluent subit bien des changements, sous l'effet de la mondialisation et d'autres processus de restructuration. Du fait du recul structurel des emplois dans l'agriculture et dans les autres secteurs liés à l'exploitation de la terre observé dans les zones rurales et de l'apparition de nouveaux emplois dans le secteur des services, les jeunes ruraux vivent désormais de plus en plus dans une « société du risque » où les individus ont tendance à moins s'appuyer sur les structures de soutien traditionnelles, comme la famille et l'église, et à être davantage tributaires des marchés de l'emploi et de l'Etat-providence⁵. L'une des conséquences de cette « individualisation » est que les inégalités sociales ou les « crises » que vivent les jeunes sont généralement liées aux caractéristiques personnelles d'un individu plutôt qu'à des processus qui échappent à son contrôle⁶.

3. La Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse⁷ place la participation des jeunes, leur accès à l'enseignement et aux services de santé et leur émancipation économique au rang de ses priorités, en attirant plus particulièrement l'attention sur la nécessité de promouvoir l'accès des jeunes des milieux ruraux aux services. Plus généralement, l'Objectif de développement durable (ODD) 11 - Villes et communautés durables - appellent à favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et en forçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale (cible 11a). Toutefois, en remédiant aux difficultés que rencontrent les jeunes des milieux ruraux, les collectivités locales et régionales peuvent aussi contribuer à réaliser l'ODD3 (bonne santé et bien-être), l'ODD8 (travail décent et croissance économique), et l'ODD9 (industrie, innovation et infrastructure).

4. Dans le même esprit, l'actuelle Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2019-2027)⁸ s'est notamment fixée comme objectif de « soutenir les jeunes ruraux », afin de réduire les inégalités entre les jeunes des milieux urbains et ruraux.

5. La [Stratégie 2030 du Secteur jeunesse](#) adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe⁹ le 22 janvier 2020, pour fournir des orientations politiques et une feuille de route de portée générale pour la période 2020-30, met l'accent sur le principe d'inclusion et, bien qu'elle ne fasse pas spécifiquement référence aux jeunes ruraux, renvoie au programme annuel de sessions d'étude et aux autres activités que les [Centres européens de la jeunesse](#) du Conseil de l'Europe organisent, notamment sur les jeunes des zones rurales.

6. Depuis 2007, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (« le Congrès »), s'intéresse d'assez près à la situation générale dans les zones rurales¹⁰, notamment aux aspects liés à la participation des jeunes, à leurs droits sociaux, à leur entrée sur le marché de l'emploi, au travail en partenariat, aux approches axées sur les réalités locales et à l'action des collectivités locales au sein des communautés¹¹. Au titre de ses priorités pour la période 2021-2026, le Congrès s'est également engagé à renforcer l'autonomie des jeunes et à réduire la fracture entre les zones rurales et urbaines¹².

4 Le présent exposé des motifs s'appuie sur le document élaboré par la consultante du Conseil de l'Europe Mme Jayne Glass, chercheuse au Rural College d'Écosse et chargée de cours honoraire à l'Université d'Édimbourg. La contribution écrite est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

5 Shucksmith, M. (2004), [Young people and social exclusion in rural areas](#). Sociologia Ruralis 44(1): 43-59

6 Jentsch, B. (2004). Experience of Rural Youth in the 'Risk Society': Transitions from Education to the Labour Market. In:

Jentsch, B. et Shucksmith, M. (dir.) [Young People in Rural Areas of Europe](#).

7 Voir [Youth 2030](#).

8 Pour plus de détails sur l'objectif « soutenir les jeunes ruraux » dans [la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027](#) consulter le site internet dédié [Youth Goals](#).

9 [Résolution \(2020\)2 du Comité des Ministres](#).

10 Voir les Recommandations 224 du Congrès [Continuité territoriale des services sociaux dans les régions rurales](#) (2007) et 235 [Les services d'intérêt général en milieu rural, un élément clé des politiques de cohésion territoriale](#) (2008).

11 Notamment les travaux du Congrès sur les thèmes [Un avenir meilleur pour les zones rurales d'Europe](#) (2017) et [Développer l'interaction entre les zones urbaines et rurales](#) (2020).

12 Comme énoncé au paragraphe 71 de la Résolution 465 : [Priorités 2021-2026 du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#) (2021).

7. Les droits sociaux de tous les citoyens des États membres du Conseil de l'Europe sont garantis par la Charte sociale européenne. Dans sa Résolution 442 (2019), le Congrès a appelé les collectivités locales et régionales à encourager les autorités nationales à adhérer à la Charte sociale européenne, à la diffuser et à sensibiliser aux droits sociaux des jeunes¹³ par diverses initiatives¹⁴. Les collectivités locales et régionales ont dès lors le devoir de promouvoir et de protéger les droits sociaux de leurs citoyens, y compris ceux des jeunes vivant en milieu rural¹⁵.

8. Le Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), qui dispose d'un groupe de travail sur la jeunesse rurale avec lequel le Congrès coopère régulièrement pour promouvoir la participation des jeunes, a attiré l'attention de la commission des questions d'actualité du Congrès sur la situation de la jeunesse rurale en Europe. Conformément à l'engagement du Congrès en faveur de l'autonomisation des jeunes et à son intérêt pour le développement des zones rurales, et en réponse à la proposition du Conseil consultatif sur la jeunesse, les rapporteurs ont élaboré le présent rapport.

9. Le présent rapport s'appuie sur les travaux antérieurs du Congrès et attire l'attention sur les difficultés spécifiques auxquelles se heurtent les jeunes des zones rurales. Il fait observer que les zones rurales connaissent un vieillissement de leur population, un exode de leur jeunesse et des problèmes d'infrastructures. Il examine ensuite de quelle manière les politiques des collectivités locales et régionales peuvent remédier à ces problèmes, en s'appuyant dans la mesure du possible sur des exemples d'études de cas. Sur la base des éléments présentés, le rapport conclut en proposant aux collectivités locales et régionales un cadre pouvant être adapté à différents contextes locaux.

1. JEUNES RURAUX – DONNÉES CLÉS ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

10. En 2018, environ 45 % de la population mondiale vivait en milieu rural. D'ici 2030, la part mondiale de la population rurale devrait encore diminuer pour s'établir à 40 %¹⁶. Dans l'Union européenne (UE), près de 30 % de la population (137 millions de personnes) vit dans des zones rurales qui couvrent plus de 80 % de son territoire¹⁷ (49,2 % des jeunes de l'UE âgés de 15 à 24 ans vivaient dans une zone rurale (avec des différences entre les États membres en termes de densité de population et de structure démographique, tant dans les zones rurales que dans les zones reculées)¹⁸. En Russie, en 2020, 25 % de la population vivait dans des zones rurales, suivant une tendance à la baisse depuis 2010. De même, la même année, 23 % de la population turque était rurale, et cette tendance à la baisse s'est accentuée depuis les années 1960, avec une forte accélération dans les années 1980. Dans les vingt autres États membres du Conseil de l'Europe, ce pourcentage se situe entre 5 % (Islande) et 85 % (Liechtenstein) et dans au moins 9 pays la population rurale est supérieure à 30 % (Albanie 40%, Arménie 38 %, Azerbaïdjan 48 %, Bosnie-Herzégovine 50 %, Géorgie 40 %, Moldova 60 %, Monténégro 35 %, Macédoine du Nord 42 %, Serbie 45 %)¹⁹.

11. Un autre document du Congrès (2017)²⁰ note que bon nombre de petites régions européennes essentiellement rurales (catégorie UE NUTS-3) ont enregistré une baisse de leur population. Il s'agit notamment des zones rurales d'Espagne, du Portugal, d'Italie, d'Écosse, de Finlande, des États baltes, de Roumanie et de Grèce. En revanche, dans de nombreuses régions intermédiaires, la population a augmenté, notamment dans certaines parties du Royaume-Uni, d'Allemagne et de France. Les statistiques font clairement ressortir que la démographie évolue différemment selon les zones rurales d'Europe.

13 Le présent rapport se fonde sur une définition de la « jeunesse » similaire à celle figurant dans la Résolution 442 (2019), à savoir que la « jeunesse » constitue un groupe hétérogène en constante évolution et que l'expérience « d'être jeune » varie énormément d'un pays à l'autre. Partant, cette définition reste souple et varie en fonction du contexte.

14 Conformément à la Résolution 442 (2019) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux – [Les droits sociaux des jeunes : le rôle des pouvoirs locaux et régionaux](#).

15 La Charte sociale européenne fait explicitement référence à la jeunesse en tant que bénéficiaire de droits sociaux en ce qui concerne l'éducation et l'insertion sur le marché du travail.

16 www.un.org/development/desa/pd/themes/urbanization

17 [A long-term vision for the EU's rural areas – towards stronger, connected, resilient and prosperous areas by 2040](#) (Commission européenne, 2021).

18 Eurostat : Population de l'UE-28 par niveau de scolarité, sexe, âge et degré d'urbanisation (%), figurant dans « [Améliorer les perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées](#) » (Conseil de l'Union européenne, 2020, para 3).

19 World Urbanization Prospects 2018, <https://population.un.org/wup/Country-Profiles/>;

20 Voir [Un avenir meilleur pour les zones rurales d'Europe](#) (2017).

12. Dans bon nombre de régions rurales reculées, les taux d'émigration ont tendance à être plus élevés chez les jeunes femmes, ce phénomène étant souvent attribué aux contraintes liées à la vie en vase clos dans une communauté contrôlante. Il arrive en outre que certaines familles fassent pression sur les jeunes pour qu'ils ne quittent pas leur ville natale, limitant ainsi délibérément les possibilités qui s'offrent à eux lorsqu'ils grandissent²¹. Ces problématiques soulèvent des questions délicates sur le degré d'adaptation des possibilités de formation et de formation continue aux besoins locaux du marché du travail afin d'inciter les jeunes à rester²².

13. Les rapporteurs insistent sur le soutien spécifique que les associations des collectivités locales et régionales des États membres doivent apporter aux communes rurales afin de combler les lacunes liées à l'accès aux transports, aux services d'orientation professionnelle, aux loisirs, aux services d'aide spécialisés, au manque de visibilité des jeunes au sein de leurs communautés et à leur méconnaissance des services mis à leur disposition.

2. RENFORCER LE POTENTIEL ET LA CAPACITÉ D'ACTION DES JEUNES RURAUX : APPRENDRE DE LA PRATIQUE

14. Le fait de vivre en milieu rural peut nourrir un sentiment d'identité et de fierté et favoriser la résilience des jeunes qui deviennent ainsi des membres informés et actifs de la société. Il s'avère que les jeunes participent de manière particulièrement active à la productivité des exploitations familiales²³, font preuve de créativité dans leurs loisirs²⁴ et savent reconnaître que « le dur labeur et l'indépendance » constituent des « caractéristiques intrinsèques de la ruralité »²⁵. La vie en milieu rural présente également de nombreux atouts.

15. Citons notamment la proximité de la nature et un sentiment d'appartenance à la communauté plus marqué qu'en milieu urbain. En effet, une récente enquête menée auprès de jeunes ruraux a fait ressortir que 80 % d'entre eux vivaient dans les zones rurales en raison de leurs liens affectifs et familiaux, 71 % se disaient confiants en l'avenir, en dépit des difficultés liées à la vie en milieu rural, et seulement 26 % envisageaient de déménager en ville²⁶. De manière générale, les enfants plus jeunes ont tendance à exprimer des opinions plus positives sur le mode de vie rural, l'insatisfaction augmentant à mesure qu'ils grandissent²⁷.

16. Dans le cadre du dialogue structuré mené lors de la mise en œuvre de l'objectif n°6 de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (« Soutenir les jeunes rurales »), une étude consacrée aux jeunes a mis en lumière un certain nombre de priorités pour les jeunes des milieux ruraux (voir graphique 1 ci-dessous). Dans le droit fil des difficultés décrites dans la partie 2 ci-dessous, cette catégorie a identifié les transports publics, un meilleur accès aux soins de santé et l'augmentation du nombre d'emplois de qualité comme ses trois grandes priorités.

21 Culliney, M. (2014) '[Going nowhere? Rural youth labour market opportunities and obstacles](#)', *Journal of Poverty and Social Justice*, 22(1), pp. 45–57.

22 Shucksmith, M. (2004) '[Young people and social exclusion in rural areas](#)', *Sociologia Ruralis*, 44(1), pp. 43–59.

23 Riley, M. (2009) '["The next link in the chain": children, agricultural practices and the family farm](#)', *Children's Geographies*, 7(3), pp. 245–260.

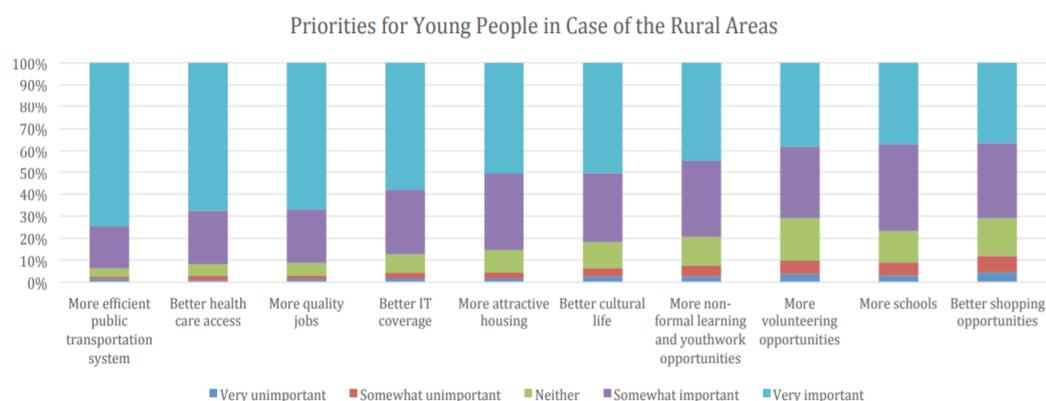
24 Jones, O. (2007) 'Rurality, Power, and the Otherness of Childhood in British Contexts', in Panelli, R., Punch, S., and Robson, E. (eds) *Global Perspectives on Rural Childhood and Youth: Young Rural Lives*. New York: Routledge, pp. 193–204.

25 Black, N., Scott, K. et Shucksmith, M. (2019) '[Social inequalities in rural England: Impacts on young people post-2008](#)', *Journal of Rural Studies*. Elsevier, 68 (août 2018), pp. 264–275.

26 Malcolm Watson Consulting (2018) [Rural Youth Project 2018 Survey Report](#).

27 Powell, M. A., Taylor, N. et Smith, A. B. (2013) '[Constructions of rural childhood: challenging dominant perspectives](#)', *Children's Geographies*, 11(1), pp. 117–131.

Graphique 1 : Mécanismes de soutien pour accroître l'attractivité des zones rurales pour les jeunes



17. Diverses politiques de l'UE en matière d'emploi s'adressent aux jeunes. Si par le passé, elles ont eu tendance à négliger la dimension rurale²⁸, elles sont aujourd'hui relativement vastes et de grande portée (voir le tableau 2).

Tableau 1 : Aperçu des instruments politiques et des fonds destinés aux jeunes dans l'UE²⁹

Soutien aux jeunes agriculteurs	Soutien élargi aux non-agriculteurs
Dispositif en faveur des jeunes agriculteurs : pour les agriculteurs de moins de 40 ans qui s'installent pour la première fois à la tête d'une exploitation agricole, sous la forme d'un paiement additionnel de 25% qui s'ajoute au paiement de base, pendant cinq ans. (obligatoire pour les États membres)	Soutien au démarrage d'entreprise jusqu'à 70 000 € sur présentation d'un plan de développement ; soutien aux petites et micro-entreprises non agricoles/diversification des entreprises agricoles, services de base et rénovation des villages (M7), coopération et soutien à l'innovation
Aide à la création d'entreprise pour les jeunes agriculteurs mise en place par la politique de développement rural (FEADER) à destination des jeunes de moins de 40 ans qui s'installent pour la première fois en tant qu'agriculteurs et qui soutient le renouvellement des générations d'agriculteurs moyennant un paiement forfaitaire d'un montant maximum de 70 000 €	Garantie pour la jeunesse (FSE et Initiative pour l'emploi des jeunes) pour veiller à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer une offre de qualité pour un emploi, une formation continue, un apprentissage ou un stage (dans les quatre mois suivant leur sortie du système éducatif ou la perte de leur emploi)
	L'Initiative pour l'emploi des jeunes, qui soutient les jeunes vivant dans des régions où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %, est axée sur les jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET)
	Le programme ERASMUS+ qui est plus fortement axé en 2014-2020 sur les initiatives visant à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes, à lutter contre le chômage des jeunes et à faciliter leur passage du monde de l'enseignement au monde du travail

28 Dax, T., Machold, I. et Gerry, C. (2002) "Youth Spirit" - the ingredient that makes all the difference?, in Dax, T. et Machold, I. (dir.) Voices of rural youth. A break with traditional patterns? Vienna, Austria: Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 158–178.

29 Source: [ENRD factsheet](#).

3. DIFFICULTÉS AUXQUELLES SE HEURTENT LES JEUNES DES ZONES RURALES

18. Les problèmes que rencontrent les jeunes des zones rurales en Europe sont, à bien des égards, semblables à ceux des jeunes des zones urbaines, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation et à la formation, l'emploi, le logement, la protection sociale et l'accès aux équipements réservés aux adultes³⁰. Les jeunes ruraux semblent par ailleurs avoir les mêmes aspirations fondamentales que leurs homologues urbains. Il existe toutefois des différences entre la vie en milieu urbain et la vie en milieu rural, malgré les efforts déployés pour garantir des conditions équitables dans les interactions entre les villes et les campagnes.

19. Si l'on examine le risque de pauvreté et/ou de désavantage dans les zones rurales, les jeunes sont largement considérés comme un groupe vulnérable³¹. En effet, les jeunes des zones rurales font face à des difficultés en matière d'accès aux transports, aux services d'orientation professionnelle, aux loisirs, aux services d'aide spécialisés et à un manque de visibilité au sein de leurs communautés, autant de problèmes que ne rencontrent pas forcément les jeunes des zones urbaines. A ces difficultés vient parfois s'ajouter un manque d'information au sujet des services offerts, les jeunes les plus touchés par l'exclusion étant ceux pour lesquels l'accès à un soutien est particulièrement difficile³².

20. L'idée qui veut que « pour avancer dans la vie, il faut partir »³³ renvoie peut-être au stéréotype selon lequel le fait de quitter le milieu rural est une preuve d'ambition, tandis que l'inverse dénote un manque d'ambition ou un certain immobilisme. Ceux « qui restent » étant décrits comme des « ratés »³⁴ et généralement associés aux familles à faible revenu ayant un niveau d'instruction inférieur, cela renforce d'autant le manque d'attachement au milieu ou le sentiment de fierté/d'appartenance. Des recherches sur ce sujet menées aux Etats-Unis ont toutefois montré que les élèves des milieux ruraux les plus performants sont parfois ceux qui manifestent le plus d'attachement à la communauté et que la perception qu'ont les jeunes de la situation économique locale influent sur leur décision de partir ou de rester³⁵.

21. Dans le même temps, la population européenne vieillit. Ce processus est plus marqué dans les régions rurales et reculées des États membres, où la proportion de personnes âgées est généralement plus élevée³⁶. La démographie est un facteur clé de la croissance économique d'une région et l'émigration des jeunes des zones rurales est devenue une préoccupation majeure³⁷.

30 Shucksmith, M. (2004). [Young people and social exclusion in rural areas](#). Sociologia Ruralis 44(1): 43-59.

31 Commission européenne (2008) [Poverty and Social Exclusion in Rural Areas](#). Brussels.

32 Atterton, J. and Brodie, E. (2014) Rural Scotland in Focus: Young people contributing to a vibrant rural Scotland. Édimbourg.

33 Shucksmith, M., Chapman, P. et Clark, G. (1994) '[Disadvantage in Rural Scotland: How is it experienced and how can it be tackled?](#)'.

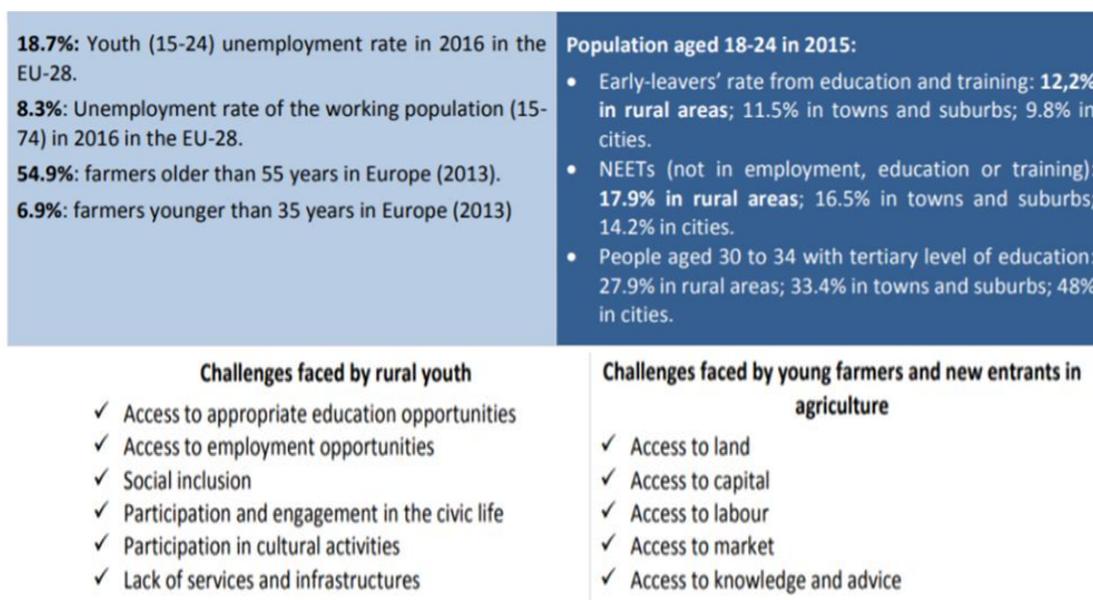
34 Pavis, S., Platt, S. et Hubbard, G. (2000) [Young people in rural Scotland](#).

35 Petrin, R. A., Schafft, K. A. et Meece, J. L. (2014) '[Educational Sorting and Residential Aspirations Among Rural High School Students: What Are the Contributions of Schools and Educators to Rural Brain Drain?](#)', American Educational Research Journal, 51(2), pp. 294–326.

36 Voir [UNECE Policy Brief on Ageing No. 18](#) (2017).

37 Augère-Granier, M.-L. (2017) [Rural poverty in the European Union](#). Think tank du Parlement européen.

22. Le graphique ci-dessous présente à titre d'exemple quelques données clés sur les jeunes ruraux dans l'UE, en mettant en lumière les difficultés auxquelles ils sont confrontés³⁸.



23. Ces difficultés s'ajoutent aux effets de l'urbanisation, laquelle reste un moteur essentiel du changement ayant une incidence significative sur les politiques futures³⁹. La préservation de zones rurales durables est fondamentale pour la cohésion économique et sociale de tout un territoire, bien-être urbain et bien-être rural étant étroitement liés et complémentaires.

24. Cette partie revient plus en détail sur ces difficultés particulières auxquelles se heurtent les jeunes qui vivent en milieu rural⁴⁰.

3.1 De l'éducation à l'emploi

3.1.1 Accès à l'éducation et niveau d'instruction

25. L'accès à l'éducation est plus limité dans les zones rurales d'Europe que dans les villes, et le coût plus élevé des études par habitant dans les zones rurales peut constituer un facteur limitant important⁴¹. L'acquisition précoce de compétences en lecture et en écriture est un facteur déterminant de la réussite scolaire d'un enfant et les jeunes peu instruits et peu qualifiés sont particulièrement exposés à l'exclusion et à la marginalisation dans les zones rurales, les disparités en matière de niveau d'instruction étant un problème majeur⁴².

26. En dépit de ce discours négatif sur les résultats, certaines études ont montré un degré élevé de satisfaction à l'égard du système éducatif dans les zones rurales⁴³. Il est également évident que l'engagement des familles auprès des écoles en milieu rural est très important pour remédier aux problèmes liés aux résultats scolaires et sociaux des jeunes. Des études menées en Europe et ailleurs soulignent la nécessité de mener davantage de recherches sur la participation des familles en milieu rural et sur la manière dont les bonnes relations entre les familles rurales et les écoles peuvent avoir des effets positifs pour les jeunes ruraux, malgré la pauvreté des communautés.

38 Source : [ENRD factsheet](#).

39 Voir [Global Trends to 2030 – Challenges and choices for Europe](#) (ESPAS, 2019).

40 Cette section est largement inspirée de : Glass, J., Bynner, C. et Chapman, C. (2020), [Children and young people and rural poverty and social exclusion: A review of evidence](#). Report to Children's Neighbourhoods Scotland.

41 Augère-Granier, M.-L. (2017) [Rural poverty in the European Union](#). Think tank du Parlement européen.

42 Pluskota-Lewandowska, A. (2010) '[Lifelong learning for inclusion-between theory and practice](#)', Eastern European Countryside, 16(1), pp. 115–130.

43 Jentsch, B. et Shucksmith, M. (2002) 'Education and individualisation among young people in Angus, Scotland', in Dax, T., Machold, I., et Gerry, C. (dir.) *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?* Vienna, Austria: Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 38–58.

27. On a également constaté que les écoles rurales favorisaient davantage les liens intergénérationnels que les écoles urbaines (par exemple, les parents et les enseignants qui ont grandi ensemble) ainsi qu'une cohésion communautaire en dehors de l'école qui permettaient aux enseignants et aux familles d'interagir de manière informelle. Citons l'exemple d'une école rurale en Norvège qui importe et transfère les connaissances au sein de la communauté, en reproduisant les cultures locales⁴⁴. Dans le cas où des écoles seraient menacées de fermeture, ces liens intergénérationnels et culturels et ces activités scolaires élargies auxquelles les communautés locales sont associées se révèlent particulièrement importants pour contester les choix gouvernementaux concernant l'offre scolaire en milieu rural.

3.1.2 *Entrée sur le marché du travail*

28. La vie des jeunes ruraux a suscité une attention considérable au début des années 2000 et des chercheurs de toute l'Europe leur ont consacré de nombreuses études⁴⁵. Dans leur grande majorité, ces travaux ont révélé que les besoins des jeunes ruraux étaient souvent « invisibles » et que la société dans son ensemble considérait les milieux ruraux dans lesquels ils évoluaient comme « idylliques », « naturels » et « paisibles ». Il était par ailleurs préoccupant à l'époque que la plupart des politiques en faveur des jeunes en Europe ne tiennent pas compte du fait que les jeunes ruraux se heurtaient des problèmes bien différents.

29. Comme l'explique un expert, « en matière d'emploi, cela pourrait signifier que les personnes qui ne parviennent pas à trouver un emploi (d'un certain niveau) l'expliquent non pas par des causes structurelles mais par ce qu'elles perçoivent chez elles-mêmes comme des faiblesses »⁴⁶.

30. Cette vision des choses peut détourner les personnes de l'action politique, du fait qu'elles cherchent plutôt des solutions individuelles à leurs problèmes. Les effets cumulés de la crise économique de 2007-2008 et de la pandémie COVID-19 ont également redistribué le risque social et sociétal, les jeunes étant particulièrement désavantagés dans ce contexte d'« individualisation ».

31. Pour tous les jeunes, le passage de l'école au marché du travail est devenu de plus en plus long et complexe. Les jeunes dépendent généralement plus longtemps de leur famille qu'autrefois, mais leur individualisation accrue est souvent source de nouvelles possibilités. Cela peut entraîner de longues transitions chez les jeunes, parfois non linéaires et/ou fracturées, faites de périodes de hauts et de bas. Les jeunes ont de multiples ressources et, bien que dans la société du risque les individus soient de plus en plus responsables de leur propre sort, les possibilités qui s'offrent à eux continuent d'être structurées par classe, origine ethnique, sexe et âge⁴⁷.

32. Les expériences scolaires influent également sur les types d'emplois recherchés par les jeunes ruraux, ainsi que sur leur choix de travailler sur le marché du travail national ou local, et sur leur vision de leur vie communautaire et rurale. Certaines communautés s'inquiètent de l'absence de programmes de formation professionnelle et du fait que l'offre éducative ne soit pas fonction de la demande⁴⁸.

33. À mesure que les enfants grandissent, on a fait valoir que les jeunes avaient besoin d'un système flexible qui s'adapte à l'évolution de leurs besoins, plutôt que d'attendre des jeunes ruraux qu'ils suivent une transition standard et linéaire vers l'emploi⁴⁹. Cela pourrait permettre d'éviter la situation observée dans certains pays où le système éducatif national peut être source de démotivation pour les jeunes des milieux ruraux. Au Portugal, par exemple, on a constaté que « les jeunes des milieux ruraux doivent souvent faire face très tôt aux dures réalités de la vie, et certains commencent alors à revoir à la baisse leurs rêves et leurs ambitions de départ »⁵⁰.

44 Villa, M. et Knutas, A. (2020) '[Rural communities and schools – Valuing and reproducing local culture](#)', Journal of Rural Studies.

45 Jentsch, B. et Shucksmith, M. (eds) (2004) [Young People in Rural Areas of Europe](#). Aldershot, England: Ashgate Publishing

46 Jentsch (2004, p.238)

47 Shucksmith, M. et Glass, J. (2021). 'The future of youth in rural areas. How can local and regional authorities help?' Presentation to the Current Affairs Committee of the Congress. 7 mai 2021.

48 Green, M. (2007) [Everyone matters? Voices of people experiencing poverty in Scotland](#), Joseph Rowntree Foundation.

49 Jentsch, B. et Shucksmith, M. (2002) 'Education and individualisation among young people in Angus, Scotland', in Dax, T., Machold, I., et Gerry, C. (dir.) *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?* Vienna, Austria: Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 38–58.

50 Dax, T., Machold, I. et Gerry, C. (2002) "'Youth Spirit' - the ingredient that makes all the difference?", in Dax, T. and Machold, I. (dir.) *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?* Vienna, Austria: Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 158–178.

34. En général, les jeunes ruraux doivent souvent quitter leur foyer ou leur communauté pour poursuivre leur scolarité ou des études supérieures, n'ayant pas la possibilité de rester avec leurs parents pendant leurs études en raison des longs trajets nécessaires.

35. Les frais de déplacement élevés peuvent constituer une autre raison de ne pas rester à la maison voire de rester à la maison au lieu de poursuivre des études (et de la faible mobilité en général). Souvent, les jeunes n'ont pas d'emploi après le lycée et dépendent donc financièrement de leurs parents. Lorsqu'un établissement d'enseignement supérieur est situé loin du domicile, le coût des transports publics empêche les jeunes de poursuivre leurs études ou distend les liens qu'ils entretiennent avec leur famille. Une solution possible consiste pour le gouvernement ou la région à accorder des réductions aux étudiants (comme c'est le cas dans les transports publics à Riga et dans d'autres communes de Lettonie). Si cette option est trop coûteuse, une autre solution est au moins d'aider les familles nombreuses. Par exemple, les familles avec 3 enfants et plus en Lettonie peuvent obtenir une carte de réduction (3+ Ģimenes karte) qui réduit le coût des transports publics de 90 %. Cela aide considérablement les familles et les jeunes qui suivent des études. Une autre solution qui pourrait être envisagée dans cette situation est d'investir dans le progrès technologique dans les universités, pour permettre aux étudiants de suivre des cours et de passer un certain nombre d'examens en distanciel (comme cela s'est produit pendant la pandémie). Ils pourraient ainsi rester dans leur ville natale et parvenir à consacrer quelques heures par jour à leurs études sans abandonner leur famille ou être en proie à des difficultés financières.

36. Ces dernières années, l'offre d'enseignement en ligne à distance pour l'enseignement postsecondaire et supérieur a augmenté. Le transport et la localisation géographique des facultés et des universités restent des critères importants dans les décisions de mobilité des étudiants résidant en milieu rural, en particulier s'ils ont besoin d'un véhicule personnel pour se rendre en cours⁵¹.

37. Le nombre limité d'emplois bien rémunérés à temps plein reste un problème aujourd'hui dans l'ensemble de l'Europe rurale, les jeunes étant particulièrement durement touchés par le chômage qui sévit dans la région ces dernières années⁵². Le Conseil de l'Union européenne a reconnu la nécessité d'accorder une attention particulière aux jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) dans les zones rurales et éloignées, notamment en ce qui concerne leurs perspectives d'éducation, de formation et d'emploi⁵³, étant donné qu'ils courent un risque plus grand d'avoir de moindres possibilités et d'être plus touchés par la conjoncture économique que les jeunes NEET dans les régions urbaines.

38. S'agissant des jeunes en activité, les jeunes ruraux sont souvent moins payés que leurs homologues urbains⁵⁴. Qualifié de « double désavantage », ce niveau de rémunération inférieur vient s'ajouter au coût de la vie plus élevé en milieu rural, notamment le coût élevé des transports publics pour se rendre au travail (ou des frais associés à l'utilisation d'un véhicule personnel le cas échéant). Il est également à noter que les « périodes de faible rémunération » en milieu urbain ont tendance à être un peu plus courtes en moyenne, avec de meilleures chances d'évoluer vers un emploi mieux rémunéré par rapport aux régions rurales⁵⁵. Partout en Europe, les taux de chômage de longue durée sont également souvent plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines⁵⁶.

39. L'exclusion sociale est liée aux rapports de pouvoir et aux processus de changement. Au-delà du marché du travail, elle a trait à d'autres processus qui influent sur l'affectation des ressources et sur la façon dont les personnes s'insèrent dans la société (par exemple le logement, la communauté, les amis et la famille, la capacité d'action, les ressources). En Europe de l'Est et du Sud, le chômage des jeunes est plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines, tandis qu'en Europe du Nord et de l'Ouest, la situation est généralement pire dans les zones urbaines. Par conséquent, il existe des différences manifestes en termes de risques, à la fois au sein de chaque pays et entre eux.

51 Lucas, K. et al. (2019) [Inequalities in Mobility and Access in the UK Transport System. Future of Mobility: Evidence Review](#).

52 Augère-Granier, M.-L. (2017) [Rural poverty in the European Union](#), Think tank du Parlement européen.

53 [Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, intitulées « Améliorer les perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées »](#) Conseil de l'Union européenne (2020)

54 Culliney, M. (2014b) 'The rural pay penalty: youth earnings and social capital in Britain', *Journal of Youth Studies*. Taylor & Francis, 17(2), pp. 148–165.

55 Phimister, E., Theodossiou, I. et Upward, R. (2006) 'Is it easier to escape from low pay in urban areas? Evidence from the United Kingdom', *Environment and Planning A*, 38(4), pp. 693–710.

56 Augère-Granier, M.-L. (2017) [Rural poverty in the European Union](#), Think tank du Parlement européen.

40. L'une des principales conclusions de la recherche menée depuis une vingtaine d'années sur les zones rurales européennes est que les jeunes ruraux ont tendance à entrer sur l'un ou l'autre de deux marchés du travail distincts lorsqu'ils entrent dans l'âge adulte. Une analyse de 2004 indique que le premier, le marché du travail national, est perçu comme étant « bien rémunéré, éloigné et offrant des possibilités de carrière », tandis que le second, le marché du travail local, est généralement caractérisé comme étant « peu rémunéré, précaire et offrant moins de perspectives »⁵⁷.

41. Il convient toutefois de garder à l'esprit que la mobilité internationale et la dynamique infranationale ont évolué depuis. Dans certains cas, il n'y a pas de « marché du travail local », c'est-à-dire pas d'offres locales, ou le marché du travail national n'est pas (du tout) perçu de manière aussi positive, les jeunes des zones rurales préférant migrer directement vers d'autres zones rurales/urbaines dans des pays ayant une meilleure image et présentant plus de perspectives économiques.

42. Quoi qu'il en soit, les voies d'accès à ces marchés du travail reflètent la façon dont les inégalités peuvent structurer les transitions des jeunes ruraux, ceux d'entre eux qui ne peuvent quitter le marché du travail local devant généralement s'appuyer sur des emplois peu qualifiés, mal payés, précaires et souvent à temps partiel ou saisonniers, avec des possibilités de progression limitées.

43. Cependant, certains jeunes qui ont grandi dans des zones rurales et prévoient d'exercer un métier en milieu rural, une « restriction » aux zones rurales n'est pas nécessairement synonyme d'aspirations contrariées : elle peut traduire une « décision consciente de conserver un style de vie auquel ils se sont habitués »⁵⁸. De même, certains groupes de jeunes, en particulier les jeunes femmes qui n'ont pas fait d'études supérieures, ne considèrent pas que leur inclusion sociale dépend uniquement/principalement de leur place sur le marché du travail. Pour ces jeunes femmes, la maternité et la création de la famille peuvent être considérées comme étant plus importantes (et revêtant un statut social plus élevé) que les emplois peu qualifiés et peu rémunérés disponibles sur le marché du travail local.

44. On estime aussi généralement que les jeunes ont plus de mal à améliorer/renforcer leurs compétences en milieu rural⁵⁹. La petite taille des entreprises rurales, ainsi que les restrictions en matière de transport, peuvent également constituer un obstacle à la disponibilité des jeunes pour suivre des études supérieures ou des formations.

45. Dans son rapport de 2017 intitulé « Éternellement jeune ? Le rôle des politiques et du travail de jeunesse aux niveaux local et régional dans le soutien de la transition des jeunes vers l'autonomie et la vie professionnelle », le Congrès notait qu'une transition réussie des jeunes vers l'autonomie requiert des investissements à la fois dans la création de services municipaux de la jeunesse, le lancement de projets de jeunesse, le soutien aux ONG et aux clubs de jeunesse pour la mise en œuvre de leurs programmes, de même que la formation de conseillers de jeunesse.

46. Les rapporteurs réaffirment l'interdépendance entre les zones urbaines et rurales et les zones périurbaines qui les relient et soulignent à cet égard que les communes de banlieue et les zones rurales proches des zones urbaines ont un rôle spécifique à jouer dans le développement, entre zones urbaines et zones rurales, de relations aptes à faciliter cette transition.

3.2 Logement et coût de la vie

47. Il est souvent difficile pour les jeunes vivant en milieu rural d'accéder à un logement abordable, en particulier lorsque le coût du logement limite leur possibilité de rester dans la région et/ou que le manque de logements sociaux et/ou de logements pour personnes seules les empêche de quitter le foyer familial⁶⁰. L'accès des jeunes au logement pendant leur transition vers l'âge adulte est devenu un sujet de préoccupation croissant au moment de juguler l'émigration de la jeunesse rurale.

48. Cette jeunesse est décrite comme ayant une expérience du logement « particulièrement éprouvante », en raison des liens forts entre l'habitat rural, le marché de l'emploi et l'offre éducative,

57 Shucksmith, M. (2004), [Young people and social exclusion in rural areas](#). Sociologia Ruralis 44(1): 43-59.

58 Culliney, M. (2014a) '[Going nowhere? Rural youth labour market opportunities and obstacles](#)', Journal of Poverty and Social Justice, 22(1), pp. 45–57.

59 Atterton, J. et Brodie, E. (2014) Rural Scotland in Focus: Young people contributing to a vibrant rural Scotland. Édimbourg.

60 Shucksmith, M., Chapman, P., Glass, J. et Atterton, J. (2021). [Rural Lives: Understanding financial hardship and vulnerability in rural areas](#).

qui engendrent des effets dominos : ceux qui ne disposent pas de revenus stables et suffisants n'ont pas les moyens de vivre dans un habitat rural qui réponde à leurs besoins⁶¹.

49. Les jeunes qui vivent dans les régions rurales font souvent appel au secteur locatif privé, qui peut proposer des logements de qualité médiocre, situés dans des zones isolées, ou allongent la durée de résidence chez leurs parents. Dans le pire des cas, la pénurie de logements ruraux peut augmenter le nombre de sans-abris, d'autant plus que les possibilités d'hébergement « d'urgence » sont rares pour les personnes qui ne peuvent plus vivre dans le foyer familial ou sont contraintes de le quitter.

50. Les ménages ruraux font souvent face à un coût global de la vie plus élevé que celui de leurs homologues urbains. Le transport représente la part la plus importante de cet écart, suivi du fioul domestique, de l'alimentation, des appareils ménagers et de la vie sociale.

51. Les rapporteurs insistent sur le rôle et la responsabilité qui incombent aux collectivités locales de prendre en compte la situation des jeunes dans ce contexte, afin d'élaborer des solutions de logement abordable dans leurs localités.

3.3 Connectivité numérique

52. L'importance de la numérisation pour l'agriculture et pour les zones rurales, non seulement comme un moyen d'améliorer la qualité de vie, mais aussi d'attirer les jeunes générations vers l'agriculture et les jeunes entreprises rurales, a été soulignée⁶².

53. Dans une enquête internationale récente sur les jeunes des zones rurales du Royaume-Uni, des États-Unis, du Canada, de la Suède et de l'Australie, 94 % des personnes interrogées ont indiqué que bien que la connectivité numérique soit indispensable pour leur avenir en milieu rural, la lenteur des connexions et la mauvaise couverture de la téléphonie mobile « avaient un impact délétère sur leur vie »⁶³. Selon des études similaires réalisées auprès de groupes de discussions composés de jeunes vivant en Irlande du Nord rurale, les jeunes se sentent socialement défavorisés en raison des difficultés d'accès aux technologies numériques et/ou de la lenteur des connexions internet⁶⁴. Ces difficultés peuvent avoir des répercussions concrètes sur les jeunes vivant en zone rurale, comme entraver l'accès au marché pour une jeune micro-entreprise ou l'accès à l'apprentissage ou à la formation en ligne.

3.4 Services publics et autres soutiens

54. L'accès aux transports constitue une préoccupation majeure pour les jeunes des zones rurales. Compte tenu de leur mauvais état et de leur coût, les infrastructures de transport publiques et privées sont largement reconnues comme un facteur clé qui peut entraîner l'exclusion du système éducatif et/ou du marché de l'emploi pour les jeunes ruraux. Les contraintes liées aux difficultés d'accès à la plupart des zones rurales et éloignées (y compris certaines îles) dans l'ensemble de l'Union européenne ont été reconnues par le Conseil de l'Union européenne⁶⁵.

55. Le coût du transport peut également influencer sur la vie sociale des jeunes qui n'ont pas les moyens de participer à des activités ou à des manifestations culturelles organisées loin de chez eux. Dans les ménages qui n'ont pas de voiture ou d'argent pour le carburant, les jeunes peuvent être privés d'activités que la plupart des jeunes vivant en ville considèrent comme un acquis. Les jeunes qui n'ont pas accès à un service d'autobus le soir décrivent leurs sentiments d'isolement, car ils ne peuvent pas rendre visite à leurs amis ou participer à certaines activités⁶⁶, et de désillusion à l'égard de leur localité due au fait qu'ils ne sont pas aussi bien connectés aux sites de référence mondiaux que leurs homologues urbains⁶⁷.

61 McKee, K., Hoolachan, J. E. et Moore, T. (2017) [The Precarity of Young People's Housing Experiences in a Rural Context](#), *Scottish Geographical Journal*, 133(2), pp. 115–129.

62 Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (2020). [Développer l'interaction entre les zones urbaines et rurales](#).

63 Malcolm Watson Consulting (2018) [Rural Youth Project 2018 Survey Report](#).

64

65 Conseil de l'Union européenne (2020) [Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, intitulées « Améliorer les perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées »](#) 2020/C 193/03.

66 Pavis, S., Platt, S. et Hubbard, G. (2000) Young people in rural Scotland.

67 Dax, T., Machold, I. et Gerry, C. (2002) « Youth Spirit » - the ingredient that makes all the difference? », in Dax, T. et Machold, I. (éd.) *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?* Vienna, Austria: Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 158–178.

56. La centralisation des services de conseil et de soutien s'est répercutée sur les jeunes pauvres et défavorisés dans l'ensemble de l'Europe rurale⁶⁸. La prestation de services de soins médicaux spécialisés dans les zones rurales reculées constitue un défi pour de nombreux pays, défi dont l'importance varie selon les distances réelles que les patients et les professionnels doivent franchir, l'accès au transport public et les niveaux de précarité socio-économiques.

57. Il en résulte des inégalités sociales distinctes et une marginalisation des jeunes des zones rurales due au fait qu'« un grand nombre de services qui sont les plus distants de la majorité des communes rurales – à savoir les hôpitaux, les centres pour l'emploi et les caisses d'allocations – sont ceux auxquels les usagers auront le plus de difficultés à accéder par leurs propres moyens de transport privé »⁶⁹. La centralisation des services de soins de santé d'urgence entraîne un allongement de la durée de transport pour les patients et peut faire peser une charge financière supplémentaire sur les jeunes des ménages les plus pauvres, puisqu'ils doivent parcourir des distances plus longues pour bénéficier de soins spécialisés. Lorsqu'un proche est hospitalisé à de nombreux kilomètres de son domicile, l'impact peut être considérable sur le bien-être des jeunes, surtout s'ils n'ont pas accès à des transports qui pourraient les amener à l'hôpital. Le soutien des membres de la famille s'avère indispensable pour permettre aux consommateurs de drogues vivant en zone rurale qui nécessitent des services d'aide de se rendre à des rendez-vous⁷⁰.

58. Compte tenu de leur visibilité plus importante, il est très difficile pour les jeunes des régions rurales d'obtenir des conseils relatifs à la drogue, à l'alcool et à la santé sexuelle en toute confidentialité. Le défi peut s'avérer particulièrement complexe dans les zones rurales les plus reculées, où les professionnels de la santé sont généralement connus personnellement par ces jeunes et par leur famille, ce qui peut faire obstacle à la recherche de soutien.

59. Les rapporteurs soulignent le rôle crucial du transport public et de services médicaux accessibles dans l'autonomisation et l'inclusion des jeunes vivant en zone rurale, et la responsabilité des pouvoirs locaux et régionaux de fournir les services nécessaires et de faciliter leur accès.

3.5 Communauté et bien-être

3.5.1 Le rôle des réseaux sociaux

60. Les relations personnelles jouent souvent un rôle central dans le marché du travail rural : l'absence de contacts « adéquats » peut constituer un véritable problème pour les demandeurs d'emploi. Cela s'explique par le fait que de nombreux emplois en zone rurale sont fournis par de petites entreprises, qui peuvent s'appuyer de façon informelle sur leurs relations personnelles et professionnelles pour rechercher de nouveaux employés, plutôt que de diffuser leurs offres d'emploi publiquement.

61. Des études ont montré que les jeunes présentent des comportements transitionnels « actifs » ou « passifs »⁷¹. Ceux qui sont décrits comme actifs sont généralement assimilés à des battants, dotés de réseaux sociaux puissants. Ceux qui semblent plus passifs ont des réseaux sociaux et des niveaux de réussite beaucoup plus faibles. Étant donné que les spécialistes et les décideurs politiques associent généralement l'émigration aux problèmes mentionnés à la section 2 du présent rapport, il est largement admis que la force des réseaux sociaux dans les communautés rurales contribue à encourager les jeunes à rester dans leur marché de l'emploi local.

62. Des recherches effectuées au nord-est de l'Allemagne ont montré que les réseaux ruraux sont généralement moins fournis que les réseaux urbains et qu'ils comptent plus de membres de la famille et moins de relations de soutien⁷². En outre, les réseaux locaux peuvent moins facilement apporter un soutien indispensable, car les jeunes qui émigrent sont souvent les plus jeunes et les mieux éduqués, tandis que la population globale vieillit et diminue en nombre. Il est donc aisé de mesurer à quel point les jeunes qui vivent en zone rurale et ne sont pas intégrés dans des réseaux autres que familiaux et

68 Camarero, L. et Oliva, J. (2019) [Thinking in rural gap: mobility and social inequalities](#), Palgrave Communications. Springer US, 5(1), pp. 1–7.

69 Woods, M. (2005) *Rural geography. Processes, responses and experiences in rural restructuring*. Sage, Londres.

70 Shaw, A., Egan, J. et Gillespie, M. (2007) *Drugs and poverty: A literature review*. Rapport effectué par le Scottish Drugs Forum.

71 Jentsch, B. (2004). Experience of Rural Youth in the 'Risk Society': Transitions from Education to the Labour Market. In: Jentsch, B. et Shucksmith, M. (éd.) [Young People in Rural Areas of Europe](#).

72 Klärner, A. et Knabe, A. (2019) [Social Networks and Coping with Poverty in Rural Areas](#), *Sociologia Ruralis*, 59(3), pp. 447–473.

amicaux (ou se perçoivent eux-mêmes comme écartés) sont moins en mesure de faire face à leur situation.

63. Il est indispensable d'intégrer les jeunes dans les réseaux locaux pour faciliter leur recherche d'emploi, et de poser les jalons pour qu'ils participent plus largement à la vie communautaire. En prenant le temps d'élargir et de renforcer la participation des jeunes aux réseaux locaux, il sera possible de désamorcer leur mécontentement à l'égard de la société rurale et leur perception de la vie en d'autres lieux comme une vie « libérée des contraintes et des obstacles auxquels ils sont confrontés chez eux »⁷³. Pour certains jeunes, l'élaboration d'un réseau et l'établissement d'un sentiment d'appartenance peuvent néanmoins représenter un combat quotidien, en raison de la façon dont les rapports de pouvoir prennent forme en milieu rural. Les difficultés associées à la visibilité et à la stigmatisation peuvent également influencer sur la décision d'un jeune de quitter sa communauté, s'il ne s'y sent pas attaché.

3.5.2 *Isolement social*

64. L'absence d'espaces de rencontre et de socialisation pour les jeunes, ou le nombre limité d'activités auxquelles ils peuvent participer, sont largement considérés comme des facteurs qui contribuent à l'isolement social dans les zones rurales. Cette absence d'aménagements peut également encourager les jeunes à quitter la région. Pour ceux qui vivent dans des foyers à faibles revenus disponibles et sans accès aux transports, le problème est encore plus grave, et bien que le sentiment d'isolement soit particulièrement prégnant chez les jeunes des régions rurales les plus lointaines, l'isolement se fait également sentir dans les petites localités rurales. Les rapporteurs relèvent que des investissements publics seraient requis pour faire également en sorte que des centres de la jeunesse et des clubs de jeunes puissent fonctionner dans les zones rurales, offrant ainsi des espaces de rencontre et des possibilités de regroupement et de socialisation.

65. L'isolement social dans les communautés rurales apparaît également comme un sujet de préoccupation pour les personnes souffrant de troubles mentaux, en particulier du fait de l'éloignement des services et des réseaux d'aide. Les jeunes aidants sont particulièrement vulnérables à l'isolement social, surtout s'ils portent assistance à un adulte qui souffre d'un trouble mental « stigmatisant » ou d'une consommation excessive d'alcool ou de drogues, et ils ont une grande visibilité dans la communauté. L'isolement social peut également constituer un problème général pour les jeunes vivant en milieu rural, qui témoignent souvent de leur sentiment de solitude ou d'isolement en milieu rural, même s'ils ne l'associent pas à un problème de santé mentale⁷⁴.

66. Aux Pays-Bas, des recherches récentes ont montré que le fait de grandir dans des réseaux ruraux isolés et exclus engendre un sentiment d'infériorité et de discrédit qui peut s'ancrer profondément⁷⁵. Il en résulte que ces jeunes dépendent considérablement du soutien familial, ce qui engendre des inégalités supplémentaires pour les jeunes qui vivent en zone rurale, surtout si leur famille n'a pas de liens bien établis avec le reste de la communauté ou si les jeunes ne bénéficient pas d'un cadre familial irréprochable et d'une réputation locale solide.

67. Ces problèmes mettent en lumière le sentiment qu'ont certains jeunes d'être marginalisés par l'ensemble de la communauté, et la nécessité pour la recherche et l'élaboration des politiques de tenir compte des interactions entre les jeunes et les adultes vivant en milieu rural, plutôt que de se focaliser sur les jeunes en tant que « groupe hermétiquement isolé des autres »⁷⁶. Bien que la possibilité d'être connu et reconnu dans une communauté rurale puisse constituer un point positif de l'existence (concernant notamment l'accès aux réseaux locaux), pour ces jeunes qui se forment à tort ou à raison une mauvaise réputation ou appartiennent à un groupe fortement exposé au risque d'exclusion, cette visibilité peut être un désavantage. Les groupes qui encourent un risque élevé d'exclusion englobent les jeunes LGBT pour lesquels l'invisibilité associée à l'homophobie et l'absence de services de soutien dans les régions rurales peuvent « représenter des facteurs de répulsion propices à la migration ou

73 Dax, T., Machold, I. et Gerry, C. (2002) "Youth Spirit" - the ingredient that makes all the difference?, in Dax, T. et Machold, I. (éd.) *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?* Vienne, Autriche : Bundesanstalt für Bergbauernfragen, pp. 158–178.

74 Youth Service Research (2019) *Needs of Rural Young People*

75 Meij, E., Haartsen, T. et Meijering, L. (2020) '[Enduring rural poverty: Stigma, class practices and social networks in a town in the Groninger Veenkoloniën](#)', *Journal of Rural Studies*. Elsevier Ltd, 79 (août 2019), pp. 226–234.

76 Leyshon, M. (2011) '[The struggle to belong: Young people on the move in the countryside](#)', *Population, Space and Place*, 17(4), pp. 304–325.

entraînant l'exclusion »⁷⁷. Les régions rurales abritent également des Roms qui vivent séparés du reste de la population, et sont fortement exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale⁷⁸.

68. Des études font apparaître que certains habitants des zones rurales sont intimidés par la présence/des activités des jeunes qui représentent à leurs yeux une « menace culturelle » pour l'« image idyllique de la campagne » mais ne sont pas des activités criminelles, comme les réunions à ciel ouvert⁷⁹. En réaction, les jeunes recourent souvent à des « stratégies mobiles »⁸⁰ pour naviguer d'une relation à l'autre et renforcer leurs liens avec l'espace rural (par exemple, en arpentant le paysage local pour en acquérir une connaissance approfondie). Cela répond également au fait que malgré l'abondance des espaces découverts, les jeunes peuvent difficilement « échapper » aux adultes dans l'espace public.

3.6 Participation politique

69. Le Congrès a toujours souligné que la démocratie locale exige que les jeunes participent à la vie publique et politique. Au sein de sa propre institution, il a adopté une stratégie pour « rajeunir la politique » qui, depuis 2014, vise à promouvoir la participation des jeunes à la vie publique et dans le processus décisionnel à l'échelle locale et régionale.

70. Les rapporteurs savent que, par rapport aux générations précédentes, les jeunes d'aujourd'hui présentent des niveaux d'engagement politique plus bas dans les formes traditionnelles de participation politique (voter et adhérer à un parti politique)⁸¹. Pour les jeunes qui vivent en milieu rural, le problème se pose aussi. Les responsables chargés d'élaborer les politiques ne se penchent pas particulièrement sur le problème, en tenant compte des différents modes de participation politique.

71. La question des besoins et des difficultés de la jeunesse rurale dans les pays en phase de transition politique et économique revêt également une importance majeure. Avec la montée des nationalismes de droite en Europe centrale et orientale, la marginalisation politique de la jeunesse est également source de préoccupations depuis quelques années. En effet, plusieurs exemples, tels que le rôle du vote rural dans le Brexit ou le mouvement des Gilets jaunes en France, font écho à cette idée.

72. Ainsi, en Croatie, la jeunesse rurale bénéficie d'une socialisation politique à l'école⁸². Des recherches réalisées à partir de l'Étude internationale sur l'éducation au civisme et à la citoyenneté (2016) ont montré que les élèves vivant en milieu rural avaient généralement des points de vue plus conservateurs que leurs homologues urbains. Toutefois, l'éducation civique à l'école est associée à une plus grande tolérance face à la diversité ethnique.

73. Le Parlement rural européen qui s'est tenu en 2019 a encouragé la participation politique des jeunes vivant en milieu rural⁸³. Les jeunes ont pu exprimer leurs besoins, par la voie d'une plateforme de participants provenant de 70 pays, avec la présence importante de jeunes issus de l'Europe orientale et des Balkans. Les rapporteurs citent cette initiative comme un exemple réussi pour favoriser la participation politique des jeunes. Toutefois, d'une manière générale, il reste nécessaire d'accroître la conscience politique de la jeunesse rurale et de déployer des initiatives visant à établir un « agenda rural » participatif et global dirigé par les jeunes.

74. Les rapporteurs invitent les pouvoirs locaux à travailler activement pour permettre aux jeunes vivant dans les régions rurales de participer aux processus décisionnels, promouvoir la participation des jeunes, par exemple par la création de conseils de la jeunesse, et dispenser des formations. Ces politiques sont essentielles pour soutenir la vitalité et l'avenir de la démocratie locale.

77 Atterton, J. et Brodie, E. (2014) *Rural Scotland in Focus: Young people contributing to a vibrant rural Scotland*. Édimbourg.

78 Augère-Granier, M.-L. (2017) [Rural poverty in the European Union](#). Think tank du Parlement européen.

79 Yarwood, R. et Gardner, G. (2000) 'Fear of Crime, Cultural Threat and the Countryside', Area. [Royal Geographical Society (avec l'Institute of British Geographers), Wiley], 32(4), pp. 403–411.

80 Leyshon, M. (2011) 'The struggle to belong: Young people on the move in the countryside', Population, Space and Place, 17(4), pp. 304–325.

81 Kitanova, M., 2019. Youth political participation in the EU: evidence from a cross-national analysis. *Journal of Youth Studies*, 23(7), pp.819-836.

82 Schafft, K., Stanic, S., Horvatek, R. et Masselli, A., 2021. *Rural Youth at the Crossroads Transitional Societies in Central Europe and Beyond*. Première édition. Routledge.

83 Voir Parlement rural européen : <https://erp2019.eu/news/young-people-designing-their-own-future-in-europes-rural-environment/>

3.7 Enjeux dans un contexte de crise

75. Du fait de l'individualisation à laquelle les jeunes doivent faire face dans cette société du risque (voir section 1.2), les inégalités sociales ou toutes les crises que les jeunes traversent sont généralement imputées aux caractéristiques personnelles d'un individu, et non à des processus qui échappent à son contrôle⁸⁴. Comme l'explique Jentsch (2004, p.238) :

« Dans le domaine de l'emploi, cela peut signifier que les personnes qui ne parviennent pas à conserver un emploi (d'un certain statut) attribuent ce problème à leurs propres lacunes telles qu'ils les perçoivent plutôt qu'à des causes structurelles. »

76. Ces types de perception peuvent déboucher sur un recul de l'action politique, les tentatives de résolution des problèmes privilégiant l'échelle individuelle. Les effets cumulés de la crise économique de 2007-2008 et de la pandémie de covid-19 ont également redistribué le risque social et sociétal, les jeunes étant particulièrement désavantagés dans ce contexte d'individualisation.

77. Les incidences de la crise financière de 2008 et les politiques d'austérité qui se sont ensuivi ont considérablement frappé les régions rurales européennes⁸⁵. Ces phénomènes ont touché l'ensemble du territoire européen, où les politiques d'austérité ont restreint les réseaux de services ruraux publics et privés (comme les bureaux de poste, les banques, les transports publics, les services sociaux, etc.), renforçant ainsi les disparités entre les régions rurales et urbaines, et à l'intérieur même des régions rurales. Une fois la crise financière passée, de nombreux pays ne sont pas parvenus à éclairer l'avenir de ces jeunes, ce qui a aggravé de nombreux problèmes mentionnés ci-dessus. Ainsi, des recherches menées en Espagne ont montré que presque la moitié des communes espagnoles étaient menacées de dépeuplement, en raison de l'émigration des personnes jeunes et formées liée au manque d'investissements dans les services et les infrastructures qui se poursuit depuis la crise financière⁸⁶.

78. La pandémie de covid-19 et les confinements qui frappent l'Europe depuis le début de l'année 2020 ont également fait ressortir et aggravé les problèmes auxquels les jeunes doivent faire face dans les communautés rurales. Il a ainsi été constaté que les jeunes des zones rurales se sentaient seuls pendant la pandémie, davantage que les aînés de leurs communautés⁸⁷. Des préoccupations ont également été soulevées lorsqu'il est apparu que les jeunes constituaient l'un des groupes les plus à risque de « passer entre les mailles » du filet de protection financière et autre pendant la pandémie⁸⁸. Le chômage des jeunes a augmenté dans les zones rurales, créant ainsi des obstacles considérables pour ceux qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail⁸⁹.

79. Les jeunes réclament une meilleure coordination entre les gouvernements centraux et régionaux et les municipalités, pour veiller à ce que les interventions de soutien liées à la crise atteignent les zones rurales : en outre, ils plaident pour que les interventions ciblent spécifiquement des problèmes régionaux plutôt que d'obéir à une approche générale⁹⁰. D'après une enquête menée par le Rural Youth Project, l'aide immédiate que les jeunes vivant dans les régions rurales souhaiteraient recevoir des gouvernements englobe : le maintien et l'amélioration des services de santé mentale ; l'amélioration des lignes à haut débit ; et le versement d'un revenu et/ou d'un soutien aux entreprises/exploitations⁹¹.

80. Dans le même esprit, des appels ont été lancés en faveur d'investissements dans l'accès aux infrastructures numériques et aux équipements informatiques dans les zones rurales pour que davantage de jeunes puissent travailler à distance et accéder à des services en ligne (comme des services d'apprentissage, de formation et de l'emploi)⁹².

84 Jentsch, B. (2004). Experience of Rural Youth in the 'Risk Society': Transitions from Education to the Labour Market. In: Jentsch, B. et Shucksmith, M. (éd.) [Young People in Rural Areas of Europe](#).

85 Comme indiqué par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Commission de la gouvernance, Résolution 422, CG33(2017).

86 Camarero, L. et Oliva, J. (2019). [Thinking in rural gap: mobility and social inequalities](#). *Palgrave Communications* 5: 95.

87 Voir les résultats de l'enquête menée par Generation Scotland : [Rural Covid Life](#) (2020).

88 Scottish Rural Action (2020). [Rural Communities Survey on Covid-19 – Response and Recovery](#).

89 Glass, J., Shucksmith, M., Chapman, P. et Atterton, J. (2021). [Covid-19 and financial hardship in rural areas: Insights from the Rural Lives project](#).

90 Organisation internationale du travail (2020). [Les jeunes et le Covid-19: impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental](#). Rapport élaboré par l'équipe YOUTH de la branche Emploi, marchés du travail et jeunesse.

91 Rural Youth Project (2020). [Covid-19 survey](#).

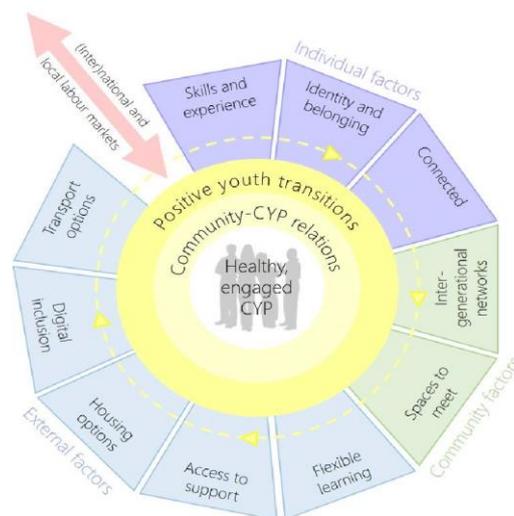
92 Organisation internationale du travail (2020). [Les jeunes et le Covid-19: impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental](#). Rapport élaboré par l'équipe YOUTH de la branche Emploi, marchés du travail et jeunesse.

4. UN CADRE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES

81. Les rapporteurs considèrent que le cadre reposant sur des données factuelles élaboré par les experts et présenté ci-après est un outil utile pour les collectivités locales et régionales qui souhaitent mieux soutenir l'installation des jeunes en milieu rural. Le cadre encourage le développement de structures de soutien flexibles et créatives qui peuvent répondre aux besoins individuels et divers de chaque jeune⁹³.

82. Il s'agit de favoriser le développement du potentiel d'une jeunesse rurale en bonne santé et engagée, intégrée à de solides réseaux intergénérationnels au niveau local, qui soutiennent la phase de transition positive des jeunes. Le cadre s'organise autour de trois types de facteurs qui ont été examinés dans ce rapport : les facteurs individuels (liés aux compétences, à l'expérience, au sentiment d'appartenance et aux liens de chaque jeune) ; les facteurs communautaires (les liens intergénérationnels, les espaces de rencontre des jeunes) ; et les facteurs externes (accès à un apprentissage flexible, autre mesure de soutien, connectivité numérique, logement et transports). Il est prévu que les collectivités locales et régionales puissent adapter le cadre à leur propre contexte, en travaillant sur les multiples manières de soutenir les transitions vécues par les jeunes, et que les jeunes puissent développer leur propre capacité d'action. Le cadre remarque qu'il importe de veiller à ce que les politiques ciblées sur les jeunes ne négligent pas la mesure dans laquelle les expériences personnelles sont façonnées par des facteurs liés au lieu, les processus relatifs au territoire et les rôles de genre⁹⁴.

83. Un cadre pour les collectivités locales et régionales (EJ=enfants et jeunes)



Légende (du haut vers le bas et de gauche à droite en partant à droite de la flèche)

Flèche : marchés du travail locaux et (inter)nationaux

Facteurs individuels

Compétences et expérience
Identité et appartenance
Liens

Facteurs communautaires

Réseaux intergénérationnels
Espaces de rencontre

93 Glass, J., Bynner, C. et Chapman, C., [Children and young people and rural poverty and social exclusion: A review of evidence](#), Report to Children's Neighbourhoods Scotland, 2020.

94 Dax, T. et Machold, I. (dir.), *Voices of rural youth. A break with traditional patterns?*, Vienne, Autriche, Bundesanstalt für Bergbauernfragen, 2003.

Facteurs externes

Apprentissage flexible
Accès à un soutien
Possibilités de logement
Inclusion numérique
Possibilités de transport

Au centre de haut en bas
Transitions positives vécues par les jeunes
Relations communauté-EJ
EJ engagés et en bonne santé

Facteurs individuels	Facteurs communautaires	Facteurs externes
Compétences et expérience <input type="checkbox"/> Résilience à des processus de transition non linéaires Identité et appartenance <input type="checkbox"/> Remédier aux problèmes de marginalisation et de visibilité Liens <input type="checkbox"/> Solide réseau personnel au niveau local	Réseaux intergénérationnels <input type="checkbox"/> Inclure les jeunes dans cette idylle Espaces de rencontre <input type="checkbox"/> Possibilités de socialisation et de diminution de l'isolement	Apprentissage flexible <input type="checkbox"/> Accroître les possibilités Accès à un soutien <input type="checkbox"/> Santé, emploi Possibilités de logement <input type="checkbox"/> Accessibilité/coût Inclusion numérique <input type="checkbox"/> Infrastructure et matériels Possibilités de transport <input type="checkbox"/> Public/privé

4.1 Facteurs liés à la capacité et au développement personnel de chaque jeune

84. Les rapporteurs ont noté un certain nombre de difficultés liées à la transition de l'enfance à l'âge adulte dans les zones rurales. Bien souvent, la phase de transition des jeunes dans les zones rurales est « non-linéaire » (par exemple avec la survenue d'événements inattendus, le fait d'être limitée par un manque d'accès aux transports et/ou à la formation/au développement des compétences accessibles sur le territoire). Il est important d'assurer l'accès (et l'adhésion) à une éducation de qualité, ainsi que la participation aux activités scolaires (dans le cadre et en dehors du programme) pour que les jeunes puissent prendre part à des expériences d'apprentissage diverses en grandissant.

85. Le coût des transports publics dans les zones rurales est l'un des obstacles majeurs à l'accès à l'éducation. En effet, il est primordial de faire en sorte que tous les jeunes en milieu rural aient accès à un enseignement de qualité. Dans cette optique, il faut bien comprendre que le regroupement de plusieurs écoles est souvent le meilleur moyen d'y parvenir dans les zones rurales.

86. De plus, il existe une offre de formation professionnelle qui répond aux différents besoins des régions. En parallèle, les jeunes dans les zones rurales ont facilement accès à des possibilités de formation et des cours gratuits d'enseignement complémentaire, par exemple.

87. Une meilleure compréhension de la manière dont les jeunes développent une identité et un sentiment d'appartenance qui leur sont propres dans les zones rurales souligne l'importance d'accumuler des expériences et des interactions sociales complexes à l'endroit où ils vivent. Il semble capital pour les jeunes qui vivent la phase de transition décrite ci-dessus de renforcer l'identité relative au lieu et la culture locale. Il est pour cela nécessaire de remédier aux problèmes liés à la marginalisation, en particulier par la création de relations plus positives et de relations de pouvoir égalitaires entre les jeunes et les adultes dans les zones rurales. Les écoles rurales ont aussi un rôle à jouer, en renforçant l'engagement des parents et les identités basées sur le lieu qui sont ancrées dans la culture locale.

88. Offrir plus de possibilités aux jeunes de se consacrer à des activités locales, des sports, des clubs etc. leur permettra d'élargir leurs réseaux. Il est tout aussi important que les jeunes soient bien connectés à des communautés, en plus de la leur, via des possibilités de mise en réseau en personne, une bonne infrastructure numérique et un accès à des dispositifs électroniques.

4.2 Autonomisation des jeunes en milieu rural par le travail de jeunesse et le volontariat

89. Des études menées sur les jeunes en Europe rurale au début des années 2000 ont montré une très faible participation des jeunes au processus de prise de décision. Par exemple, les jeunes interrogés dans les zones rurales autrichiennes ont insisté sur une volonté généralisée de faire entendre leur voix et de participer à la prise de décisions, mais cela contrastait avec les possibilités de participation insuffisantes qui leur étaient offertes à l'époque⁹⁵.

90. Les travaux du Conseil de l'Europe visant à améliorer les perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées reconnaissent le travail de jeunesse comme un instrument précieux pour lutter contre les disparités entre les milieux ruraux et urbains, en ce qu'il peut contribuer à faire participer les jeunes de catégories d'âge et d'horizons variés, y compris ceux qui risquent d'être laissés pour compte au sein de leurs communautés locales respectives.

91. Le Rural Youth Project (RYP) est un mouvement populaire international visant à autonomiser les jeunes par le développement de compétences en matière de leadership, d'entrepreneuriat et de militantisme⁹⁶. Le projet joue un rôle essentiel pour faire des zones rurales des lieux de vie attrayants et viables pour les jeunes⁹⁷. Financés par le programme écossais LEADER, la majorité des travaux portent sur l'Écosse, mais le projet a aussi mené des recherches sur les expériences internationales de la jeunesse rurale⁹⁸ et soutenu le programme d'échange professionnel ENGINE pour la jeunesse rurale de Suède et d'Écosse⁹⁹.

92. Parmi les projets mis en place en Écosse, un festival des idées a rassemblé plus d'une centaine de jeunes pendant trois jours. Les participants ont travaillé sur des idées d'entreprises et d'organismes sociaux visant à induire des changements au sein de leurs communautés. Une autre initiative (9 to Thrive) s'est penchée sur des formes de travail souples. RYP a aussi récemment lancé le premier village intelligent réservé aux jeunes au monde. Ils y trouvent des diffusions en direct, des rencontres, des événements et des vidéos et des fiches d'information concernant les jeunes qui vivent dans des communautés rurales¹⁰⁰.

93. De plus, le volontariat a été décrit comme une « expression de la citoyenneté active qui peut concourir à assurer l'inclusion sociale des jeunes dans des zones rurales et éloignées ainsi que promouvoir la solidarité intergénérationnelle dans ces zones »¹⁰¹.

94. SALTO-YOUTH est un réseau de sept centres de ressources qui travaillent sur des axes prioritaires de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse et offrent aux jeunes des expériences d'apprentissage non formel intéressantes¹⁰². « SALTO Inclusion » a pour objectif d'encourager la participation de tous les jeunes au programme Jeunesse en action de la Commission européenne. Les centres notent l'absence de plusieurs catégories de jeunes dans les projets de jeunesse internationaux pour diverses raisons, notamment l'isolement géographique. Ils insistent sur le volontariat comme moyen d'apprendre et d'acquérir des compétences et de l'expérience.

4.3 Approches intersectionnelles de la jeunesse rurale

95. Au niveau mondial, le concept d'intersectionnalité n'est pas souvent mentionné concernant la jeunesse rurale. La jeunesse rurale se compose d'un ensemble de relations et d'identités croisées. En effet, on a tendance à penser à la jeunesse rurale en termes de géographie, au lieu de considérer les différents groupes qui constituent « les jeunes ruraux »¹⁰³. Ces jeunes incluent souvent des minorités, des réfugiés, des jeunes femmes, et d'autres personnes ayant des profils et des besoins spécifiques.

95 Jentsch, B. et Shucksmith, M. (dir.), [Young People in Rural Areas of Europe](#), Aldershot, Angleterre, Ashgate Publishing, 2004.

96 Voir <https://www.ruralyouthproject.com/>.

97 Présentation sur le Rural Youth Project à la commission des questions d'actualité du Congrès, 7 mai 2021.

98 Malcolm Watson Consulting, [Rural Youth Project 2018 Survey Report](#), 2018.

99 Il s'agissait d'un partenariat entre trois programmes écossais LEADER. Pour de plus amples informations, voir cette [étude de cas](#) sur le site internet du Rural Youth Project.

100 Voir <https://www.ruralyouthproject.com/act-do/rural-youth-project-smart-village>.

101 Les [conclusions du Conseil de l'Union européenne sur les perspectives des jeunes dans les zones rurales](#).

102 Voir <https://www.salto-youth.net/downloads/4-17-2036/VillageInternationalUpdate.pdf>.

103 Présentation de Karen Ayvazyan à la commission des questions d'actualité du Congrès, 7 mai 2021.

En conséquence, il convient d'aborder les structures et les mesures de soutien avec une perspective intersectionnelle.

96. Parallèlement, les jeunes ont eux-mêmes un rôle important à jouer dans la revitalisation des démocraties locales dans les États membres, à travers la participation sociale et politique. Encore une fois, la participation des jeunes nécessite une approche sur mesure et intersectionnelle élaborée conjointement avec les secteurs public et privé. Il est donc essentiel d'élaborer des stratégies locales en matière de politique de jeunesse qui assurent la participation à la vie sociale, politique et économique de tous les groupes qui forment la jeunesse rurale.

97. L'Espagne a identifié le genre comme un thème d'action politique important, reconnaissant le fait que certaines femmes plus jeunes quittent les zones rurales pour chercher un emploi peu voire non qualifié, tandis que d'autres choisissent de rester pour assumer des responsabilités familiales. En réponse à ce constat, l'Asociación Española contra la Despoblación (l'association espagnole contre le dépeuplement) a lancé un programme visant à encourager un plus grand nombre de femmes à s'investir dans des types d'agriculture où les hommes sont traditionnellement majoritaires. Un programme de formation sur l'agriculture et l'élevage destiné aux femmes des régions rurales et éloignées, appelé l'Escuela de Pastoras (l'école des bergères), est déployé dans tout le pays¹⁰⁴. La formation est dispensée en ligne sur une période de neuf mois, dont un mois de formation professionnelle en Cantabrie. Il met l'accent sur la gestion du temps avec des enfants et la création de réseaux de soutien entre les agricultrices.

98. Le RYP, organisation internationale créée en Écosse, vise à assurer la visibilité de la diversité et de la réalité vécue par les jeunes qui résident en zones rurales¹⁰⁵. Son podcast permet à la jeunesse rurale de faire entendre sa voix et de partager ses expériences, en donnant une idée plus complète de leurs profils spécifiques et des différents groupes auxquels ils s'identifient outre leur identité de jeunes du milieu rural.

99. Les rapporteurs notent que les collectivités locales et régionales devraient intégrer une perspective intersectionnelle dans leur processus d'élaboration des politiques, afin de garantir la meilleure représentation possible des minorités et des groupes vulnérables qui font partie de la jeunesse rurale.

5.4 Facteurs liés aux initiatives locales émanant de la base dans la collectivité

100. Les jeunes défavorisés peuvent se sentir très « visibles » et « stigmatisés » dans les collectivités rurales. Ce sentiment peut avoir des répercussions émotionnelles négatives à long terme pour eux, surtout s'ils pensent n'avoir aucun lieu où se socialiser ou participer à des activités organisées. L'absence de soutien de la part des adultes peut aussi entraver le développement des réseaux personnels des jeunes au sein de la collectivité et limiter leur capacité à chercher des opportunités ailleurs.

101. La création à l'échelle locale d'initiatives visant à rapprocher les résidents âgés et les jeunes, en particulier les jeunes qui sont habituellement exclus des activités sociales, peut aider à résoudre ces problèmes. Les personnes qui possèdent ou dirigent des entreprises rurales ont également la possibilité d'inclure les jeunes de la région dans leurs modèles d'activité, d'élargir les horizons des jeunes et d'offrir une formation aux compétences clés.

102. Les rapporteurs, conscients que l'isolement social représente un véritable défi pour les jeunes ruraux, soulignent qu'il doit exister des lieux/espaces publics où les jeunes puissent se retrouver d'une manière considérée comme « légitime » par l'ensemble de la collectivité, comme les centres de jeunesse, les aires de jeux pour enfants, les installations sportives publiques et les institutions telles que les écoles/bibliothèques/« maisons de la culture » qui devraient être ouvertes aux initiatives des jeunes et aux différents groupes d'intérêt.

103. Ils soulignent que ces lieux sont particulièrement importants pour réduire les risques de problèmes de santé mentale liés à l'isolement social chez les jeunes. L'accès des jeunes à des "espaces sûrs" pour se rencontrer offre probablement des avantages supplémentaires pendant les mois d'hiver,

¹⁰⁴ L'initiative est basée en Cantabrie, Espagne. Voir <https://www.escueladepastoras.com/>.

¹⁰⁵ Voir <https://www.ruralityouthproject.com/>.

lorsque les enfants et les jeunes ruraux peuvent avoir moins de possibilités de rencontres/d'activités de plein-air que leurs homologues urbains.

5.5 Renforcement de l'autonomie des jeunes ruraux grâce aux possibilités d'emploi et à l'entrepreneuriat

104. Des actions ont été menées dans toute l'Europe afin de développer les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes ruraux. Elles incluent notamment l'engagement au sein d'une entreprise sociale, qui accroît la capacité des jeunes à utiliser les ressources naturelles et humaines existantes de manière durable. Le Conseil de l'Union européenne a également reconnu l'importance des activités spécifiques menées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS)¹⁰⁶, qui peuvent améliorer les conditions socio-économiques dans les zones rurales et isolées.

105. Le projet ERASMUS+ EYE in Rural – « Le renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes » – met l'accent sur l'amélioration des aptitudes et compétences des jeunes entrepreneurs dans les zones rurales¹⁰⁷. Avec des partenaires en Grèce, en Pologne, en Espagne et en Turquie, le projet propose un module de formation en ligne et une formation « pilote » sur l'entrepreneuriat destinée aux jeunes. Les résultats du projet incluent des exemples de réussite de jeunes entrepreneurs grecs qui ont lancé et/ou développé leur propre entreprise dans les zones rurales¹⁰⁸.

106. Le financement du FSE a été utilisé en Galice, en Espagne, pour organiser des ateliers d'orientation à l'intention des jeunes des zones rurales exposés à l'exclusion sociale¹⁰⁹. Les ateliers sur les carrières dans les secteurs de l'audiovisuel, des communications et de la musique visent à encourager les participants à poursuivre leurs études, à trouver un emploi ou à suivre une formation. Les sujets des ateliers ont également été suggérés par des entreprises locales qui bénéficieraient d'un plus grand nombre de personnes qualifiées dans ces secteurs. Cette approche permet de concilier les changements sociaux et économiques requis par le développement rural avec les fonctions environnementales et culturelles de la région. Plus de 120 jeunes ont pris part aux ateliers et plus d'un tiers des participants ont soit trouvé un emploi à temps plein, soit suivi une formation complémentaire. Il est attendu que les jeunes soient encouragés à rester dans la région et à y exercer leur activité professionnelle, ce qui contribuera au développement social et économique local.

107. Dans les zones rurales du Pays de Galles, le projet « Llwyddo'n Lleol 2050 » (Réussir localement) est une campagne qui montre ce que les jeunes peuvent faire et réaliser en restant dans les zones rurales de Gwynedd et d'Anglesey¹¹⁰. Le projet remet en question l'idée selon laquelle les jeunes devraient quitter la région pour réussir. Il y a eu deux cohortes de jeunes entrepreneurs à ce jour. La première a accompagné 14 jeunes lors d'un programme de 10 semaines, les aidant à planifier leur avenir. Les participants ont reçu 1 000 £ en tant que capital de départ et bénéficié des conseils et du soutien d'experts locaux qui les ont aidés à traduire leurs idées en plan commercial. Tous les participants ont depuis lancé leur entreprise. La deuxième cohorte ciblera les idées d'entreprise dans le sens des perspectives de croissance locale, ce qui facilitera la recherche de mentors et le soutien à la création d'entreprises dans les secteurs de croissance locale comme l'alimentation et les boissons, les activités marines, l'énergie et l'industrie.

5.6 Renforcer la participation sociale et l'engagement des jeunes

108. Au début des années 2000, les études sur les jeunes des zones rurales européennes ont montré que les jeunes étaient très peu impliqués dans la prise de décisions. Par exemple, les jeunes interrogés dans le cadre des études menées dans les régions rurales de l'Autriche ont mis en évidence leur souhait

106 Le Conseil de l'Union européenne définit celle-ci, dans ses [conclusions sur les perspectives pour les jeunes ruraux](#) comme étant constituée des « entreprises et organisations (coopératives, mutuelles, associations, fondations et entreprises sociales) qui produisent des biens, des services ou des connaissances répondant aux besoins de leurs usagers, par la poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux spécifiques et la promotion de la solidarité ».

107 Voir <https://eye-project.eu/>

108 Voir <https://eye-project.eu/news/success-stories-of-young-entrepreneurs/>

109 Voir <https://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=46&langId=en&projectId=4017>

110 Voir <https://www.mentermon.com/en/priosectau/llwyddon-lleol-2050/>

largement répandu d'être consultés et de participer à la prise de décisions, qui se heurtait alors à un manque de possibilités de participation des jeunes¹¹¹.

109. Encourager la participation sociale des jeunes ruraux et les associer aux activités et aux processus locaux permet de relever les défis décrits à la section 2 concernant les réseaux locaux et l'isolement social qui sont présents dans une société à risque. Bien que les jeunes cherchent à faire face à ces incertitudes, cette tâche n'incombe pas seulement aux jeunes eux-mêmes, mais aussi aux personnes et aux institutions qui constituent le cadre de possibilités au sein duquel les jeunes doivent inscrire leurs actions (par exemple, les ONG et les autres organisations offrant des orientations et une éducation)¹¹².

110. Les ONG locales et d'autres structures politiques peuvent favoriser la citoyenneté active des jeunes ruraux afin qu'ils soient mieux à même d'exprimer leurs besoins et de peser sur les politiques. Cependant, les services de jeunesse ont connu un déclin dans de nombreux pays depuis une vingtaine d'années. Les centres de jeunesse peuvent offrir aux jeunes un environnement sûr et accueillant, mais il peut être difficile de fournir ces services régulièrement ou aux bons moments de la semaine, d'autant plus que ces services reposent souvent sur le soutien des bénévoles¹¹³.

111. Ayant été constaté que les jeunes avaient peu participé aux premiers programmes LEADER¹¹⁴, il existe aujourd'hui des exemples d'actions ciblées à l'intention des jeunes, en particulier dans le domaine d'intervention 6B de la politique de développement rural de l'UE (promotion du développement local dans les zones rurales). Par exemple, dans les Hébrides extérieures, en Écosse, la création d'un Groupe d'action locale pour la jeunesse a directement permis aux jeunes de la région de participer aux processus décisionnels sur le financement de LEADER lors du programme 2016-2020. Cela a permis de combler une lacune dans la participation des jeunes identifiée dans ce domaine dans le programme 2007-2013, les consultations avec les jeunes ayant montré qu'ils considéraient que l'idée d'un groupe d'action locale pour la jeunesse pouvait avoir un effet bénéfique pour les jeunes des îles. Un groupe d'action locale unique pour la jeunesse a ensuite été lancé par le biais d'événements organisés en 2018 dans le cadre de l'« Année de la jeunesse » et a alloué 100 000 £ à des projets en faveur des jeunes. Le Groupe d'action pour la jeunesse comprenait des représentants d'organisations de jeunesse de l'ensemble des Hébrides extérieures, et a bénéficié de l'appui d'agents locaux en charge de la promotion de l'apprentissage à l'échelle locale et du personnel de LEADER¹¹⁵.

5.7 Facteurs liés aux interventions externes en matière de politiques publiques

112. Il est important de reconnaître que les jeunes ruraux ont des attentes et des situations extrêmement diverses, qui peuvent ne pas s'accorder facilement avec le système d'éducation standard et également changer au fil du temps. Une meilleure compréhension des aspirations des jeunes, ainsi que des facteurs qui pourraient les amener à quitter leur collectivité locale, pourrait aider les services d'éducation et autres services de soutien à proposer des offres d'éducation et de formation sur mesure pour les jeunes ruraux. Une politique publique propice au développement des capacités intellectuelles, et donc à la "mobilité intellectuelle"¹¹⁶ des jeunes ruraux par l'éducation et la formation, est également susceptible de produire des résultats positifs.

113. Il est apparu que la prestation de services de santé spécialisés et d'autres formes de soutien aux jeunes était un domaine difficile. La principale préoccupation est que cela crée des inégalités sociales et marginalise les jeunes ruraux du fait qu'un si grand nombre des services dont ils ont besoin sont éloignés de leur domicile. La coordination d'initiatives qui offrent différents types de soutien est susceptible de donner des résultats positifs. Le fait d'avoir un point de contact unique pour les problèmes que rencontrent les jeunes ruraux peut permettre de leur apporter des réponses mieux coordonnées et plus rapides.

111 Jentsch, B. et Shucksmith, M. (dir.) (2004) [Young People in Rural Areas of Europe](#). Aldershot, England: Ashgate Publishing.

112 Shucksmith, M. (2010). '[How to promote the role of youth in rural areas of Europe?](#)' Note pour la Direction générale des politiques internes, Département politique B : Politiques structurelles et de la cohésion, Parlement européen.

113 Youth Service Research (2019). '[Needs of Rural Young People](#)'.

114 Metis GmbH, AEIDL et CEU (2010) '[Ex post evaluation of LEADER+](#)'. A report for the European Commission.

115 Atterton, J., McMorran, R., Glass, J., Jones, S. et Meador, E. (2020). '[The role of the LEADER approach post-Brexit](#)'. Scotland's Rural College.

116 Auclair, E. et Vanoni, D. (2004) 'The attractiveness of rural areas for young people', in Jentsch, B. et Shucksmith, M. (dir.) [Young People in Rural Areas of Europe](#). Aldershot, England : Ashgate Publishing, pp. 74–104.

114. L'accès à un logement rural abordable/décent est en particulier un défi pour les jeunes, qui peuvent être contraints de quitter leur région ou sinon d'habiter dans un logement inadapté. D'autres peuvent être contraints d'habiter chez leurs parents pendant de longues périodes. Des solutions localisées doivent être apportées aux problèmes locaux d'approvisionnement en logements, en associant à cet effort toutes les parties prenantes concernées.

115. Les jeunes doivent avoir de bonnes relations au sein de leur collectivité comme au-delà. Cela est important non seulement pour leur apprentissage et leur développement personnel, mais aussi pour leurs interactions avec leurs homologues à l'échelle locale et ailleurs. Pour ceux qui souhaitent rester sur le marché du travail local, une bonne connectivité numérique peut être cruciale pour de nombreuses petites entreprises nouvellement créées. La création d'espaces/pôles de travail locaux au sein des collectivités peut également être utile.

116. Les jeunes ruraux qui n'ont pas accès à un véhicule privé ou à des transports publics fiables et abordables peuvent être fortement entravés dans leur accès à l'éducation, au marché du travail et aux activités sociales. Les jeunes des ménages à faible revenu ont moins de chances que leurs homologues urbains de pouvoir parcourir de longues distances pour participer à des clubs, des activités ou des événements sociaux. Il est possible d'envisager des solutions localisées pour élargir/subventionner les options de transport pour les jeunes afin de faciliter leur participation à des activités.

117. Les rapporteurs proposent de mettre davantage l'accent sur l'idée de la connectivité entre les zones rurales et urbaines, plutôt que sur l'objectif classique de la décentralisation, qui pourrait conduire à l'avenir à des degrés d'urbanisation plus élevés. L'accent mis sur la connectivité facilite également la compréhension et la préparation à de nouvelles tendances, telles que le choix des jeunes (surtout ceux de 30 à 35 ans) de migrer des zones urbaines vers les zones rurales, en raison de l'épuisement professionnel et de l'admiration globale pour le mode de vie rural tranquille méritant d'être préservé.

5.8 La coopération en tant que moyen de renforcer la capacité d'action des jeunes ruraux

118. La coopération et la collaboration des jeunes ruraux par-delà les frontières et les secteurs peuvent aider à soutenir l'épanouissement des jeunes en créant des possibilités supplémentaires d'éducation, de formation, d'activités sociales et d'autres expériences.

119. Par exemple, l'ONG *Rural Youth Europe (RYE)*, qui s'occupe des jeunes ruraux, réunit des organisations de jeunesse « œuvrant à promouvoir et mobiliser les jeunes des campagnes »¹¹⁷. RYE agit en tant qu'intermédiaire et offre des cours de formation internationaux aux jeunes de toute l'Europe. Dirigée par des jeunes, l'organisation cherche à tirer profit des initiatives de coopération pour ses membres. Citons, parmi les événements récents, un séminaire sur les droits des LGBT+ dans un contexte rural, sur la manière de transformer des compétences et expériences rurales en opportunités commerciales et sur les impacts du « rétrécissement de l'espace civil » sur les jeunes ruraux.

120. Un autre exemple, cette fois destiné aux femmes, concerne l'initiative « WWW 4.0 » (« Mit Weitblick Weiblich Wirtschaften » – « Entreprises de femmes ayant une vision prospective ») mise en œuvre dans la région de Styrie, en Autriche, qui vise à mettre sur pied une coopérative de femmes indépendantes et de jeunes entreprises dans les zones rurales¹¹⁸. Avec l'appui de deux organisations – une organisation régionale à but non lucratif qui œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes et un établissement de formation agricole – l'accent est mis sur la promotion d'une société démocratique sensible au genre et sur l'offre d'une formation agricole pour les femmes. Une autre priorité est la mise en réseau et la coopération entre les femmes participant au projet, afin de favoriser le partage des connaissances, l'entraide et les synergies grâce à des activités multisectorielles des participantes.

117 Voir <https://www.ruralyoutheurope.com/about/>

118 Pour plus d'informations, voir le [ROBUST project best practice case study on the WWW4.0 project](#).

CONCLUSIONS

121. En 2003, la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale¹¹⁹ appelait les autorités locales et régionales à poursuivre des politiques spécifiques en faveur de la jeunesse dans les zones rurales. Se fondant sur cet appel, les rapporteurs soulignent que les politiques élaborées par les autorités locales et régionales devraient refléter et résoudre les problèmes auxquels les jeunes ruraux sont confrontés au quotidien, en particulier en ce qui concerne l'éducation, les transports publics, les soins de santé, le logement, le travail, la qualité des emplois et la connectivité numérique. Ces politiques devraient inclure des mesures localisées et individualisées destinées à développer le potentiel des jeunes. Les rapporteurs attirent l'attention sur le cadre cité aux paragraphes 78-79, en tant que structure possible pour l'élaboration de politiques spécifiques en faveur des jeunes dans les régions rurales.

122. Ils réaffirment l'interdépendance entre les zones urbaines et rurales et les zones périurbaines qui les relie et soulignent à cet égard que les communes de banlieue et les zones rurales proches des zones urbaines ont un rôle spécifique à jouer dans le développement, entre zones urbaines et zones rurales, de relations aptes à faciliter cette transition.

123. Les autorités locales devraient garantir la vitalité et l'avenir de la démocratie locale, en encourageant activement les jeunes des zones rurales et en leur permettant de participer aux processus de prise de décisions, en encourageant leur participation et en veillant à leur formation.

124. Les autorités locales et régionales devraient également intégrer une perspective intersectionnelle dans leur processus d'élaboration des politiques concernant la jeunesse rurale, afin d'assurer la meilleure représentation possible des minorités et des groupes vulnérables faisant partie de la jeunesse rurale.

125. Dans ce contexte, les rapporteurs insistent sur la nécessité pour les communes rurales de bénéficier d'un soutien spécifique des associations de pouvoirs locaux et régionaux des États membres afin de combler les lacunes en matière d'accès aux transports, d'orientation professionnelle, de loisirs, de services de soutien spécialisés et de visibilité accrue au sein de leurs collectivités, ainsi que d'information des jeunes au sujet des services à leur disposition.

126. Le soutien financier et autre aux organisations de jeunesse et autres organisations locales est un élément indispensable de la politique locale de jeunesse, afin de stimuler les interactions sociales et les réseaux, réduisant ainsi l'isolement social des jeunes des zones rurales. À cet égard, les rapporteurs soulignent que la mise à disposition de bâtiments publics et d'autres lieux permettant aux jeunes de se rencontrer devrait être une priorité pour les autorités locales.

127. Les autorités locales et régionales devraient également, dans la mesure du possible, engager un dialogue et un partenariat avec les jeunes ruraux, leurs organisations et d'autres ONG afin de promouvoir la participation des jeunes et de développer les compétences nécessaires pour traverser les processus de transition des jeunes. Cela permettra de s'assurer que toutes les politiques révisées et/ou nouvelles qui touchent la vie des jeunes ruraux sont aussi pertinentes et efficaces que possible.

128. Compte tenu du fait que les jeunes de différents milieux sont absents des projets internationaux relatifs à la jeunesse pour des raisons diverses, parmi lesquelles l'isolement géographique, les autorités locales et régionales devraient être invitées à concevoir les moyens d'inverser cette tendance, par exemple en mettant en œuvre des programmes dirigés par des travailleurs de jeunesse et au moyen de campagnes d'information ciblant les jeunes ruraux, afin de leur montrer les possibilités de mobilité disponibles.

129. Au niveau national, des mesures doivent être prises pour aider les responsables politiques locaux et régionaux à élaborer et mettre en œuvre des interventions et des stratégies efficaces en faveur des jeunes ruraux et à mettre en place des infrastructures appropriées dans les zones rurales afin d'assurer une offre équitable de services publics, une connectivité des données et des possibilités de logement

¹¹⁹ Voir la [Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale](#) (2003).

pour les jeunes. Ce soutien sera particulièrement important lors de la relance post-covid, la pandémie ayant particulièrement compromis les possibilités présentes et futures des jeunes.

130. Conscients de l'importance de l'engagement des jeunes dans la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel, et s'inspirant de l'Objectif jeunesse n° 6 de la Stratégie de l'Union européenne pour la jeunesse (2019-2027), les rapporteurs invitent les collectivités locales et régionales et les autorités nationales à protéger les traditions rurales et à développer des mesures visant à donner une image positive des zones rurales.

131. Les rapporteurs notent qu'en plus du soutien apporté aux autorités locales et régionales, les gouvernements nationaux devraient également soutenir les jeunes des zones rurales par le biais de leurs politiques de jeunesse, d'emploi et de logement, en tenant compte des besoins spécifiques des jeunes ruraux tels qu'ils sont décrits dans le présent rapport. Ce soutien devrait comprendre des mesures visant à garantir aux jeunes ruraux un accès aux infrastructures et à la connectivité numériques équivalent à celui de leurs homologues urbains. Cela est particulièrement important à la suite de la pandémie COVID-19 qui a profondément affecté les modes de vie et les interactions territoriales.